



Micropuçage

Clinique gratuite

18 et 19 octobre 2014

Détails page 8

L'OSM à Montréal-Nord Une soirée exceptionnelle !

Quel honneur et quel plaisir pour les citoyens de Montréal-Nord de recevoir l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) à l'occasion d'un concert au parc Charlevoix, le 1^{er} août dernier !

Dirigé par le chef en résidence Nathan Brock et présenté par l'animateur Charles Lafortune, ce

concert gratuit, destiné à toute la famille, aura permis à une foule compacte de près de 6 000 personnes de partager en plein air l'écoute d'une variété d'œuvres.

L'orchestre de réputation internationale a interprété un riche programme symphonique à l'intention des

mélobanes, incluant des œuvres de Strauss, Brahms, Dvorak, Ravel, Falla, Tchaïkovski et Khatchatourian. Lancés en 1938 par le premier directeur musical de l'OSM, Wilfrid Pelletier, les concerts de la série *L'OSM dans les parcs* font des heureux, et cette fois-ci, les Nord-Montréalais en ont bien profité.



BAM : une équipe à votre service



« Arrondissement de Montréal-Nord, comment puis-je vous être utile ? » est l'accueil que reçoit chacun des 25 000 appels téléphoniques traités chaque année par l'équipe du bureau Accès Montréal (BAM) de Montréal-Nord responsable du service téléphonique 311. La petite équipe, composée de cinq personnes, réussit à répondre ainsi au citoyen, après un temps d'attente en ligne de moins d'une minute dans 85 % des cas. D'ailleurs, une enquête effectuée en mai dernier auprès des résidents par le journal local, *Guide de*

Montréal-Nord, a révélé un haut niveau de satisfaction des citoyens qui appellent au 311 de Montréal-Nord. De plus, cette équipe accueille chaque jour à la mairie de l'arrondissement en moyenne 130 personnes, soit ±30 000 citoyens par année.

Pourquoi les citoyens se rendent-ils au BAM ?

La plupart, soit 65 % des visiteurs, se présentent pour le paiement d'un constat d'infraction et 13 %, pour le paiement des taxes municipales. Autrement, 9 % d'entre eux désirent
(suite page 24)

Sommaire

- 2 Infos éditoriales
- 3 Infos règlements
- 4 Infos grands projets
- 5 Infos environnement
- 6 Infos brèves
- 7 Infos économiques
- 8 Infos animal
- 9 Infos jeunesse
- 9 Infos aînés
- 10 Infos culturelles
- 12 Plan urbain
- 15 Infos sports et loisirs
- 20 Infos aquatiques
- 22 Liste des organismes
- 24 Nous joindre

L'équipe

L'InfoNord et le Calendrier culturel sont des productions de la Division des communications

Coordination
Michel Lemay
Marie-Pier Boutin
Céline Pelletier

Rédaction
Marie-Claude Aspiros, Marie-Pier Boutin,
Marc-André Chevarie, Jocelyne Dumais, Michel
Lemay, Simon Ostiguy, Céline Pelletier, Lucie
Pelletier et Danièle Renaud

Collaboration
Guy Bédard, Christine Beaudoin-Boivin, Brigitte
Boiteau, Hugues Chantal, Charlotte Côté,
Steve Côté, Marie Désilets, Laurence Gallerand,
Kethleen Esther Lapointe, Yannick Malouin,
Sylvie Ouellette, Denise Poirier, Linda Quesnel,
Marie-Josée Roussy et Claudel Toussaint

Révision linguistique
Marielle DeLorme

Graphisme
L'abricot, creationsabricot.com

Photographie
Archives de l'arrondissement, Éric Bolté,
Vincenzo D'Alto, Caroline Durocher, Daniel
Duplessis, Denis Labine, Robert Laliberté, Gilles
Mimeault, François Pesant, Jacques Pharand,
Sylvie Trépanier et Martin Viau

Impression
Hebdo Litho inc.

Tirage
44 000 exemplaires

Dépôt légal
ISSN 0822-0395 Vol. 32, N° 2
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec,
2014

Pour soumettre des commentaires, des
suggestions ou des questions, veuillez vous
adresser à :
Arrondissement de Montréal-Nord
4243, rue de Charlevoix
Montréal-Nord (Québec)
H1H 5R5

Téléphone : 311
Télécopie : 514 328-4299
Courriel : communications-mn@ville.montreal.qc.ca

Note – L'emploi du générique masculin ne
marque aucune discrimination et ne répond qu'à
un souci de concision et de clarté.

Imprimé sur papier recyclé.



De gauche à droite :
Monica Ricourt, conseillère
d'arrondissement, district de
Marie-Clara
Jean-Marc Gibeau, conseiller de
la Ville de Montréal
Chantal Rossi, conseillère de la
Ville de Montréal
Gilles Deguire, maire de l'arron-
dissement
Sylvia Lo Bianco, conseillère
d'arrondissement, district
d'Ovide-Clermont

Le voile se lèvera bientôt sur le centenaire

Plus que trois mois d'attente avant le grand dévoilement. C'est le 25 novembre prochain que la Société Montréal-Nord 2015 annoncera le programme des célébrations du centenaire. Cet organisme à but non lucratif qui veille à la mise sur pied des événements présentera aussi les ambassadeurs de l'année et lancera la chanson officielle, dont la musique a été composée par Oliver Jones et les paroles ont été écrites par des jeunes d'ici.

Il faut dire qu'on s'active depuis plus de trois ans à préparer cette grande année festive. Notre intention ? Avec la participation de toute la population de Montréal-Nord, s'offrir une année 2015 mémorable, qui soit un jalon positif vers notre avenir commun.

Les visiteurs du Grand Montréal seront les bienvenus. Nous souhaitons qu'ils soient eux aussi témoins du dynamisme, de la créativité et de la fierté de notre communauté. Déjà, une trentaine de projets issus des organismes du milieu



ont été retenus et sont en préparation. Ces projets mettront en valeur l'histoire, le sport et le plein air, l'art et la culture, l'environnement et la santé ainsi que la solidarité sociale et intergénérationnelle.

Pour favoriser la participation de tous, la période des festivités s'étalera sur 12 mois, soit du 31 décembre 2014 à décembre 2015. Une série d'activités se déroulera au fil des saisons. La programmation inclura des moments forts tels que l'ouverture des festivités et une grande fête hivernale, la commémoration de la fondation le 5 mars (1915-2015), de grands spectacles durant l'été et la clôture des célébrations.

Les jeunes, les adultes et les aînés, toutes origines confondues, trouveront une activité qui leur plaira et qui leur permettra d'entrer en relation avec des voisins ou des gens d'un autre secteur de l'arrondissement, pour le simple plaisir d'établir des rapports sociaux, de se connaître, d'apprendre ou de s'amuser.

D'ici là, les citoyens sont invités à se procurer le drapeau du centenaire pour paviser leur balcon, leur maison ou leur automobile, tout au long de 2015. Les points d'achat seront publiés sous peu dans l'hebdomadaire local, *Guide de Montréal-Nord*.

Par ailleurs, un cahier spécial relatif au programme du centenaire sera inclus dans *l'InfoNord* de décembre prochain. Un site Internet sera mis en ligne dès le 25 novembre et présentera la programmation des grands événements, des détails sur les projets des organismes du milieu, le slogan, la chanson officielle, les partenaires et les commanditaires.

Restez à l'affût et préparez-vous à la fête !

Le maire de l'arrondissement de Montréal-Nord,

Gilles Deguire

Salubrité et entretien des logements

Le *Règlement sur la salubrité, l'entretien et la sécurité des logements* de la Ville de Montréal a pour but d'assurer la salubrité, la sécurité et le bon entretien des logements et des bâtiments résidentiels. Ainsi, le règlement précise, notamment, les normes minimales relatives à l'entretien, aux dimensions d'un logement, à l'éclairage et à la ventilation, aux appareils sanitaires et à la plomberie, à l'installation électrique et au chauffage. Le règlement a pour but également d'éliminer les problèmes tels que la malpropreté, la vermine, les insectes et les rongeurs, les mauvaises odeurs et les vapeurs toxiques, les infiltrations d'eau, l'humidité et la détérioration du bâtiment.

Si vous pensez que le *Règlement sur la salubrité, l'entretien et la sécurité des logements* n'est pas respecté dans votre logement ou bâtiment, vous devez prendre les mesures suivantes :

- Essayer d'établir une entente verbale avec le propriétaire ou le locataire.
- Si le problème ne se règle pas, envoyer une lettre recommandée au propriétaire ou au locataire, mentionnant l'ensemble des non-conformités et lui allouant 10 jours pour répondre.
- Finalement, si le problème ne se règle toujours pas, communiquer avec la Direction de l'aménagement urbain et des services

aux entreprises, au 514 328-4000, poste 4017, ou par courriel : permismtlnord@ville.montreal.qc.ca

À cette étape, l'inspecteur de l'arrondissement peut :

- entrer dans un bâtiment ou un logement et l'examiner,
- exiger une expertise par un professionnel (architecte, ingénieur, expert en qualité de l'air, etc.),
- imposer des amendes,
- exiger qu'une situation non conforme soit corrigée,
- faire évacuer et fermer un logement insalubre.

Chauffage au bois

Les poêles à bois sont une source importante d'émissions polluantes. Afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens, la Ville de Montréal a adopté, le 27 avril 2009, un règlement portant ce qui suit :

- L'installation, à l'intérieur d'un bâtiment, de tout appareil ou foyer permettant l'utilisation d'un combustible solide (matière solide avec laquelle on peut faire du feu) est interdite.
- L'installation d'un appareil à granules certifié EPA ou CAN/CSA-B415.1, au gaz ou électrique est permise.



Abri d'auto temporaire



Les abris d'auto temporaires sont autorisés aux conditions suivantes :

- Ils peuvent être installés du 1^{er} novembre au 1^{er} avril.
- Ils ne doivent servir qu'au remisage de véhicules automobiles.
- Tout chauffage y est interdit.
- Seuls sont permis les abris préfabriqués

pouvant être assemblés ou démontés rapidement et montés sur une structure de tubes en acier galvanisé. Cette structure doit être recouverte d'une toile synthétique fibreuse, imperméabilisée, translucide et ignifuge, de ton blanc seulement. Les abris en bois ou en polyéthylène sont prohibés.

Marche inutile du moteur d'un véhicule immobilisé

Afin de réduire les gaz à effet de serre, le *Règlement sur la nuisance causée par un véhicule à moteur* interdit à tout conducteur de laisser tourner le moteur de son véhicule durant plus de trois minutes quand celui-ci est immobilisé sur une voie publique ou privée, sauf quand la température atteint -10 C et qu'il faut dégivrer le véhicule. Le non-respect de ce règlement sur le domaine public peut entraîner une contravention au nom du propriétaire du véhicule. Le règlement s'applique à longueur d'année.



La règle de base :

faire rouler inutilement le moteur de son véhicule plus de 3 minutes constitue une infraction.

Carrefour Henri-Bourassa-Pie-IX

Depuis le réaligement du boulevard Pie-IX, réalisé au début de juillet, les travaux se concentrent sur l'achèvement des travaux d'égout et d'aqueduc du côté nord du boulevard Henri-Bourassa et l'aménagement du quadrant nord-est du carrefour Henri-Bourassa-Pie-IX. C'est d'ailleurs cette portion de l'aménagement qui accueillera l'œuvre *La Vitesse des lieux*, à l'automne 2015.

Les travaux de plantation sont ralentis en raison des températures estivales chaudes qui sont peu favorables à ce type

d'intervention. Ils se poursuivront plus tard, cet automne, et seront complétés au printemps 2015.

Si la tendance se maintient, la plupart des travaux seront menés à terme à la mi-novembre 2014. Il restera ensuite les travaux de construction de la station d'Amos, pour le service rapide par bus (SRB), qui seront faits au printemps 2015, et l'aménagement de la voie cyclable à la sortie du pont, une fois que le ministère des Transports aura réalisé les travaux d'élargissement du pont Pie-IX.



Train de l'Est

La plupart des travaux sont maintenant terminés à la gare de Saint-Léonard-Montréal-Nord. Quant à la gare de Saint-Michel-Montréal-Nord, les travaux de construction de l'édicule avancent à bon train et prendront fin à la mi-octobre. L'aménagement du quai est en cours et sera complété vers la mi-septembre. Une fois cette étape franchie, les travaux d'aménagement du débarcadère pourront commencer.

Globalement, plus de 85 % de la construction de la ligne Montréal-Mascouche est terminée, et certains essais avec le matériel roulant ont même commencé sur les nouvelles sections de la voie ferrée. La mise en service de la ligne Mascouche est toujours prévue pour le 1^{er} décembre 2014.

Un autre prix pour les places Le Pascal et Del Sol

L'arrondissement de Montréal-Nord a reçu, le 6 juin dernier, le prix du Mérite municipal des mains du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Pierre Moreau, dans la catégorie *Municipalité et développement durable – grandes municipalités*. C'est le projet *Revitalisation commerciale et verdissement des places Le Pascal et Del Sol* qui a permis à l'arrondissement de se distinguer à nouveau.

Cette catégorie récompense des municipalités qui ont réalisé une démarche intégrée de développement durable, c'est-à-dire qui ont mené, sur leur territoire, un processus participatif de planification et d'intervention à long terme pour l'ensemble des activités de développement économique, social et environnemental.

On se souvient que, l'été dernier, les têtes d'îlots de la rue Pascal entre le boulevard Rolland et l'avenue Lapierre ont connu une transformation importante et qu'une attention particulière a été accordée au

verdissement. Cet investissement de plus de 1 M\$ a permis de verdir le secteur, de créer des aménagements plus sécuritaires et de créer un lieu de rassemblement convivial pour les citoyens du quartier. De plus, cette transformation a été réalisée avec la participation active de nombreux citoyens du secteur, dont les productions artistiques, inscrites dans des dalles de pavé uni, se sont intégrées au mobilier urbain. Plus

de 500 citoyens ont pris part à ce projet, en plus des nombreux partenaires qui siégeaient au comité de suivi du projet.

Rappelons que ce projet a également été honoré au Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal, en avril.



Gaston Arcand, maire de Deschambault-Grondines et représentant de la Fédération québécoise des municipalités, Alexandre Cusson, maire de Drummondville et représentant de l'Union des municipalités du Québec, Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, la députée de Crémazie, Mme Marie Montpetit, Gilles Deguire, maire de l'arrondissement de Montréal-Nord, Hugues Chantal, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de Montréal-Nord, et Brunilda Reyes, présidente du conseil d'administration de Montréal-Nord en santé.

Réaménagement de l'avenue Jean-Meunier

L'arrondissement de Montréal-Nord profite de l'ouverture prochaine de la gare de Montréal-Nord-Saint-Léonard pour restaurer l'avenue Jean-Meunier qui conduit au dépose-minute de la gare. Ces travaux permettront notamment de rendre l'accès plus convivial pour les usagers de la gare. Une fois terminés, les aménagements feront une large place au verdissement et à l'intégration des modes de transport actif, grâce à l'ajout d'un lien cyclable et à la construction d'un trottoir rejoignant le boulevard Industriel.

Les travaux de réaménagement de l'avenue Jean-Meunier tirent à leur fin. En effet, la plupart des ouvrages de chaussée et de trottoir sont maintenant terminés. Les travaux de plantation sont prévus pour le début de septembre et l'installation des lampadaires devrait se faire d'ici la mi-octobre.

De plus, au printemps 2015, la voie cyclable qui s'arrête à la rue de Castille, plus au nord sur l'avenue Jean-Meunier, sera prolongée jusqu'au boulevard Industriel afin de faciliter l'accès à la gare pour les cyclistes nord-montréalais.

La collecte des résidus verts

Jusqu'en novembre, tous les résidus organiques des espaces extérieurs recueillis au moment de la collecte seront transportés au Complexe environnemental de Saint-Michel pour être transformés en compost.

Matières acceptées

- Résidus du potager et des arbres fruitiers
- Branches de conifères (cèdre, sapin, pin)
- Rognures de gazon, MAIS nous encourageons l'herbicyclage qui consiste à laisser les rognures de gazon sur le sol. Les rognures libèrent un fertilisant en se décomposant.
- Les restes de table NE SONT PAS des résidus verts.

Contenant accepté

- Sac de papier
- Boîte de carton
- Poubelle en plastique ou en métal sans couvercle
- Sac de plastique orange ou transparent

Dates des prochaines collectes

Les 25 août, 8 et 22 septembre, 6, 15, 20 et 27 octobre ainsi que 3, 10 et 17 novembre.

Aidez-nous à lutter contre l'infestation de l'agrile du frêne

L'agrile du frêne est un insecte qui s'attaque aux frênes. Un arbre infesté doit être abattu. C'est pourquoi nous effectuons une collecte distincte pour les branches de toutes les parties d'un arbre feuillu, peu importe l'essence. Merci de respecter les consignes suivantes :

- Ramassez les branches en fagots, sans les attacher, et placez le bout coupé vers la rue.
- Déposez-les en bordure de rue, séparément des autres résidus verts, des ordures et du recyclage.
- Demandez un ramassage à l'arrondissement, pour ce faire composer le 311 et demander « Montréal-Nord ».
- Le ramassage et le déchiquetage se feront le plus rapidement possible selon le volume de la demande.



Saviez-vous que les déchets encombrants tels que les électroménagers et meubles inutilisables sont ramassés au même moment que les ordures ménagères, soit le mardi et le vendredi ?

Afin de prévenir la propagation des punaises de lit, ne ramassez jamais de meubles ou de matelas laissés sur le trottoir.



Collecte des résidus domestiques dangereux (RDD)

Certains déchets domestiques sont dangereux pour l'environnement, et il ne faut JAMAIS les déposer dans les ordures ménagères. Il est essentiel d'en disposer de manière sécuritaire.

L'unité mobile de collecte de RDD sera à Montréal-Nord le samedi 13 septembre 2014, de 9 h à 17 h, dans le stationnement de l'école Henri-Bourassa (6051, boulevard Maurice-Duplessis).

Matières acceptées à la collecte des RDD

- Peintures (latex, alkyde, émail), teintures, vernis, protecteurs pour le bois
- Tubes fluorescents et ampoules fluocompactes
- Huiles à moteur, contenants vides et filtres
- Batteries (acide et plomb)
- Piles rechargeables et non rechargeables
- Produits d'entretien ou nettoyeurs
- Térébenthine, Varcol, essence, carburant, diluants, alcool
- Pesticides et engrais
- Produits chimiques pour piscine
- Adhésifs, goudron, époxy, décapants
- Aérosols
- Bouteilles de propane
- Mercure (thermomètres)

Vous pouvez également déposer en tout temps vos RDD dans les écocentres.

Écocentre de Saint-Michel

514 872-0384

2475, rue des Regrattiers (prolongement de la rue D'Iberville, à l'angle de la rue Jarry)

Écocentre de Rivière-des-Prairies

514 872-0384

11400, rue Léopold-Christin (à l'angle du boulevard Henri-Bourassa)

Situé à l'arrière de la cour de voirie du 9255, boulevard Henri-Bourassa Est, entre les boulevards Rodolphe-Forget et Rivière-des-Prairies.

Collecte de piles usées

Vous ne savez pas comment disposer de vos piles ou de vos téléphones cellulaires ? Venez les déposer dans les boîtes prévues à cet effet aux endroits suivants :

- Mairie d'arrondissement
4243, rue de Charleroi
- Bibliothèque Henri-Bourassa
5400, boulevard Henri-Bourassa Est
- Bibliothèque Charleroi
4740, rue de Charleroi
- Bibliothèque Belleville
10400, avenue de Belleville
- Centre de loisirs
11121, avenue Salk
- Édifice des travaux publics
4250, rue de Charleroi

Conditionnement physique extérieur

Depuis la fin de juin et jusqu'au 28 août, des activités de conditionnement physique sont proposées aux citoyens dans les parcours d'exercice extérieurs des parcs Aimé-Léonard, Eusèbe-Ménard, Gouin ainsi que celui du parc Sauvé, depuis le début de juillet. Ces animations, sous la direction d'entraîneurs professionnels de Cardio Plein Air, permettent aux participants de se familiariser avec les exercices et de découvrir les multiples façons de les utiliser. À la fin de l'été, ce sont 120 heures de conditionnement physique extérieur qui auront été offertes aux citoyens de Montréal-Nord.

Des animations sont proposées chaque semaine dans les parcours d'exercice extérieurs. Elles ont lieu beau temps, mauvais temps et sont accessibles à toutes les clientèles. Les périodes d'animation sont d'une heure, et deux animations sont offertes successivement.

Parc Eusèbe-Ménard

- Lundi, de 8 h 30 à 10 h 30
- Mercredi, de 18 h à 20 h

Parc Aimé-Léonard

- Mardi, de 10 h 30 à 12 h 30
- Jeudi, de 18 h à 20 h

Parc Gouin

- Jeudi, de 8 h 30 à 10 h 30
- Mardi, de 18 h à 20 h

Parc Sauvé

- Mercredi, de 10 h 30 à 12 h 30



Une vision rafraîchissante de Montréal-Nord

La série vidéo *MONtréal-Nord* est maintenant complétée, et l'une ou l'autre des 10 capsules peut être visionnée en ligne. Voici le contenu des deux dernières capsules lancées récemment.

MON arrondissement

Des résidents fiers de leur quartier présentent les attraits qui font la spécificité de cet arrondissement où la famille occupe une place de choix. La vidéo donne la parole à des gens qui partagent leurs coups de cœur pour Montréal-Nord. Le couple Thibodeau-Leduc et leur petite Clara habitent une ancienne maison de ferme parmi la douzaine qui se trouve encore sur le boulevard Gouin. Ils apprécient particulièrement la proximité de la rivière, la piste cyclable, les parcs bien entretenus. Ils fréquentent la bibliothèque et la maison Brignon-dit-Lapierre et s'approvisionnent dans les commerces alimentaires distinctifs du quartier.

Selon Pierrette Legault, retraitée, le quartier possède tout ce qu'il faut pour élever une famille, grâce à ses nombreuses écoles et à leurs activités parascolaires. Pour Yves-Michel Joseph, les parcs et les bibliothèques font également partie des atouts de Montréal-Nord. Quant à la famille Montgomery, elle profite des nombreux commerces à proximité, des parcs et des espaces nature en bordure de la rivière.

MON histoire

À l'approche du centenaire de Montréal-Nord, en 2015, des résidents racontent la vie quotidienne à différentes époques et rappellent l'importance de la rivière des Prairies dans l'histoire de l'arrondissement. Le président de la Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord, Jean-Paul Guiard, évoque l'arrivée des découvreurs, l'installation des colons et la création de la Ville de Montréal-Nord.

Un descendant de la famille qui a vécu dans la maison patrimoniale Brignon-dit-Lapierre, Jean-Jacques Lapierre, raconte avec beaucoup de verve des anecdotes de la vie de cultivateur au début du siècle dernier. Il décrit aussi l'incredible aventure des cageux sur la rivière des Prairies au xix^e siècle, ces hommes qui construisaient des radeaux de bois pour acheminer la ressource ligneuse de l'Outaouais jusqu'à Québec. Enfin, Michel Leduc parle de la vie sociale de son patelin dans les années 1940 à 1970, le bac pour traverser piétons et automobiles jusqu'à l'île Jésus, le tramway, les cinémas et le dynamisme du grand village qu'était Montréal-Nord à l'époque.

Pour voir cette série, rendez-vous sur notre site ville.montreal.qc.ca/mtlnord, cliquez sur le bouton Série vidéo en bas à droite, et choisissez les capsules qui vous intéressent.

Service d'avis à la communauté



Le Service d'avis à la communauté (SAC) est un système qui permet de transmettre des messages automatisés aux Montréalais, par ligne téléphonique résidentielle ou commerciale et désormais par téléphone cellulaire et SMS, en cas de situation d'urgence à proximité de leur domicile. Ce service peut être utilisé 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, et permet actuellement d'aviser près de

10 000 citoyens à l'heure. Ainsi, le SAC peut diffuser un avis de non-consommation d'eau potable sur un périmètre important. Toutes les personnes abonnées à une ligne téléphonique résidentielle fixe sont inscrites, toutefois les citoyens qui utilisent uniquement un cellulaire doivent s'inscrire pour bénéficier de ce service d'avis.

Pour s'inscrire : ville.montreal.qc.ca/csc

La Classique de course à pied de Montréal-Nord Je relève le défi !



La troisième Classique de course à pied de Montréal-Nord, organisée par le Club de natation, se déroulera le dimanche 19 octobre, au parc Aimé-Léonard. Cet événement santé offre aux marcheurs et aux coureurs l'occasion de partager une activité physique dans le sentier pédestre qui longe la magnifique rivière des Prairies.

Cinq parcours sont offerts pour accueillir tous les types de coureurs et de marcheurs :

- 1 km (enfant seulement)
- 2 km (ouvert à tous)
- 5 km (11 ans et plus)
- 10 km (14 ans et plus)
- 21 km, soit un demi-marathon

Inscrivez-vous à cet événement unique et venez partager en famille les bienfaits de la bonne forme physique. L'équipe d'animation vous attendra sur place. Rappelons que l'an dernier, 700 coureurs et marcheurs ont pris part à l'événement.

Joignez la page Facebook de la Classique de course à pied de Montréal-Nord.

Inscription en ligne dès maintenant à natationmontrealnord.ca. Inscrivez-vous avant le 20 septembre et obtenez un rabais.

Renseignements : 514 328-4000, poste 4167

Soirée d'accueil des nouveaux résidents



Le mercredi 27 août, 19 h
Bibliothèque Charlevoix
(4740, rue de Charlevoix)

- Accueil par le maire Gilles Deguire
- Information sur les services offerts par l'arrondissement
- Présence de plusieurs organismes partenaires
- Documentation disponible
- Animation pour les enfants
- Tirage de participation

Renseignements :
514 328-4000, poste 4233

Abonnez-vous à notre
Infolettre
Courez la chance de gagner
une tablette électronique

Soyez les premiers informés !

Chaque mois, recevez par courriel des informations utiles :

- ACTUALITÉS (collectes, animaux...)
- CULTURE (spectacles, activités...)
- SPORTS ET LOISIRS (inscriptions, tournois...)

Inscrivez-vous en trois étapes faciles :

- Rendez-vous sur le site www.ville.montreal.qc.ca/mtlnord
- Cliquez sur l'icône de l'infolettre en page d'accueil
- Inscrivez votre nom et votre adresse courriel sur le formulaire

Deux tablettes électroniques seront tirées au sort, le 15 septembre, parmi les abonnés.

Racontez-nous VOTRE histoire...

En 2015, le centre local de développement (CLD) de Montréal-Nord et sa jumelle non identique, la *Corporation de développement économique et communautaire* (CDEC) de Montréal-Nord, célèbreront leur 10^e anniversaire. Au fil de ces années, les deux organismes ont accompagné près d'un millier d'entreprises, en plus de soutenir le développement économique à hauteur de 1 405 051 \$, au moyen de divers programmes d'aide financière. Réalisé en partie dans le contexte du centenaire de Montréal-Nord afin de

souligner cette décennie au service de l'entrepreneuriat, le projet *Déjà 10 ans !* a pour mission non seulement de mettre en lumière nos réussites, mais aussi de faire état de notre dynamisme économique.

Le projet *Déjà 10 ans !* permettra de faire un clin d'œil aux plus anciennes entreprises du territoire, les joyaux de l'économie nord-montréalaise. Ses principaux objectifs sont de promouvoir la richesse entrepreneuriale locale, de faire rayonner nos entreprises et d'accroître le

sentiment d'appartenance au territoire. Le projet se déroulera en trois volets distincts : promotion, financement et événement.

Votre entreprise est-elle établie sur le territoire depuis 20, 50, 75 ans ou plus ? Avez-vous vécu un moment économique historique que vous aimeriez partager ? Communiquez avec Marie-Claude Aspiros par téléphone, au 514 353-7171, poste 306, ou par courriel à communications@cldmn.qc.ca.

Votre histoire pourrait se retrouver dans le guide historique *Patrimoine économique de Montréal-Nord*.

Rappelons que le CLD a pour mission de soutenir les entreprises du territoire, qu'elles soient nouvelles ou déjà existantes. Cet organisme à vocation économique est en fait la porte d'entrée des services aux entreprises et de l'entrepreneuriat à Montréal-Nord. Pour connaître les services offerts, visitez les sites cldmn.qc.ca et 4mn.biz.

ENVIE D'ADOPTER?



L'opération Adoption

Les 26, 27 et 28 septembre 2014
À la SPCA de Montréal,
5215, rue Jean-Talon Ouest

Afin de réduire la surpopulation de chats et de chiens en refuge, la Ville de Montréal tient, durant trois jours, l'*opération Adoption*, qui offre les mesures incitatives suivantes : les 100 premières personnes à adopter un chat obtiendront un rabais de 50 \$ et les nouveaux propriétaires canins, une trousse de départ.

En plus de donner une deuxième chance à un animal, l'adoption d'un chat ou d'un chien dans un refuge comporte de nombreux avantages. Chaque animal est stérilisé et micropuçé; de plus, il a reçu un vaccin de base, et la SPCA offre une garantie santé de 30 jours.

Le saviez-vous ?

Il est maintenant permis de promener son chien dans les parcs de l'arrondissement, à condition qu'il soit tenu en laisse.

Le règlement sur le contrôle animalier en bref

Les résidents de l'arrondissement qui possèdent un chien ou un chat doivent se procurer un permis annuel, maintenant gratuit, en échange duquel ils recevront une médaille que leur animal doit porter en tout temps. Si vous perdez votre animal, cette médaille pourrait vous permettre de le récupérer rapidement. Appelez le 311 pour savoir où vous procurer une médaille.

Il est désormais permis de garder quatre animaux dans un logement, dont un maximum de deux chiens. Pour garder trois chiens, il est nécessaire de se procurer un permis spécial.



Animal domestique perdu ou trouvé

Si vous TROUVEZ un animal, veuillez l'emmener au refuge de la SPCA, au 5215, rue Jean-Talon Ouest. Si vous ne pouvez pas assurer le transport, téléphonez au 514 735-2711, poste 0.

Si vous avez PERDU un animal, visitez le refuge sans délai et régulièrement et consultez régulièrement la liste des animaux trouvés, disponible sur le site de la SPCA. Après trois jours, la SPCA peut disposer d'un animal sans médaille selon les termes de sa politique interne, incluant l'offrir en adoption.

Service d'accueil d'animaux

La SPCA reçoit tous les animaux domestiques que les citoyens ne sont plus en mesure de garder et qu'il leur a été impossible de confier à une autre famille.

Un service de collecte gratuit est offert exclusivement les vendredis, entre 10 h et 11 h, dans le stationnement de l'aréna Garon, au 11212, avenue Garon. Vous devez prendre rendez-vous en composant le 514 735-2711, du lundi au jeudi, de 8 h à 16 h 30.

Pour éviter la surpopulation de chats

L'arrondissement de Montréal-Nord a une entente avec la SPCA pour contrer la surpopulation de chats par la méthode capture-stérilisation-relâche. Cette méthode permet de réduire la population de chats vivant en colonie. L'intervention est simple : les chats adultes vivant en colonie qui sont capturés seront stérilisés, vaccinés et vermifugés, au besoin, et retournés dans leur colonie. Afin d'assurer la réussite de ce programme, l'aide des citoyens est essentielle, car la capture doit être faite par un citoyen.

Renseignements
SPCA : 514 735-2711, poste 2268
csr.tnr.spca@gmail.com

Séances gratuites de micropuçage

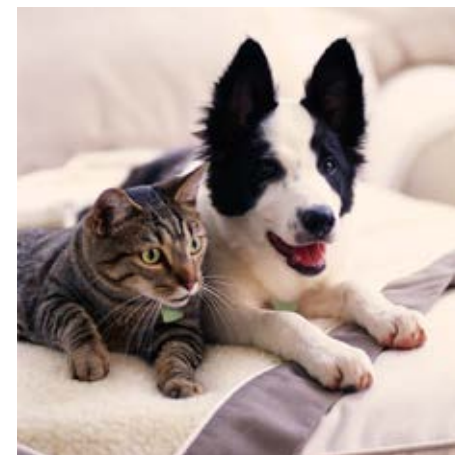
L'arrondissement de Montréal-Nord, en collaboration avec la Ville de Montréal, offrira le service de micropuçage pour les chiens et les chats domestiques. Deux séances, réservées exclusivement aux Nord-Montréalais propriétaires de chiens ou de chats, auront lieu les 18 et 19 octobre. Les frais d'installation de la micropuce sont gracieusement offerts par l'arrondissement en vertu d'un projet pilote en vue de sensibiliser la population à l'importance d'enregistrer et de bien identifier son animal de compagnie.

Pour être admissible, votre animal doit avoir une médaille et être vacciné. Les inscriptions débuteront le 3 septembre, sur le site Internet de l'arrondissement, ville.montreal.qc.ca. Les places sont limitées.

La micropuce

Une micropuce est une capsule de la taille d'un grain de riz contenant une puce informatique dotée d'un code numérique identifiant l'animal de façon unique. L'implantation de la micropuce se compare à l'administration d'un vaccin. Les cliniques vétérinaires, les refuges et certaines municipalités ont le lecteur permettant de lire la puce et de communiquer avec le propriétaire.

On qualifie la micropuce de « méthode permanente d'identification » parce qu'elle demeure en place toute la vie de l'animal, ne s'efface pas au cours des années et ne peut être perdue.



Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur

Aimerais-tu être animateur de camp de jour ? Le Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé offrira le Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA), cet automne. Cette formation est notamment demandée pour être animateur dans les camps de jour de l'arrondissement.

La formation théorique de 33 heures sera donnée pendant les journées pédagogiques du jeudi 11 septembre au 16 décembre 2014, au Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé. Le stage pratique de 35 heures aura lieu durant la semaine de relâche de 2015, soit du 2 au 6 mars.

Au terme de cette formation, les futurs animateurs seront en mesure d'assurer la sécurité des enfants et des adolescents, de communiquer efficacement avec eux, de motiver la participation d'un groupe, de

travailler en équipe et même de planifier, de réaliser et d'évaluer des activités de formation. Les participants en apprendront beaucoup également sur les différents métiers dans le domaine du loisir.

Pour être admissibles à cette formation, les participants doivent être âgés de 16 ans et plus et avoir réussi leur 4^e secondaire. Les frais d'inscription sont de 30 \$.

Après avoir obtenu leur diplôme, les participants seront encouragés à suivre la formation en secourisme.

Renseignements et inscription :
Ibrahima Dramé
514 327-5555, poste 305
idrame@cjebourassasauve.com



Programmation jeunesse

De nouveau cet automne, l'arrondissement distribuera à la rentrée scolaire les programmations automnales pour les enfants de 5 à 12 ans et les jeunes de 13 à 17 ans. Ces publications, réalisés en collaboration avec des organismes communautaires partenaires et la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, vous dresseront un portrait de la plupart des activités culturelles, sportives et de loisirs offertes à Montréal-Nord. Surveillez le sac d'école de votre enfant pour y trouver ce dépliant.

Ces deux programmations seront également publiées sur le site Internet de l'arrondissement :
ville.montreal.qc.ca/mtlnord

Un réseau de solidarité pour aînés

Un nouveau réseau de solidarité destiné aux aînés est actuellement en déploiement dans le secteur nord de l'arrondissement. Sis dans un local du Manoir Gouin, ce projet porté par le Centre d'action bénévole de Montréal-Nord, au nom du comité Mobilisation citoyenne 55 ans et plus, offrira l'occasion aux aînés de Montréal-Nord de s'impliquer concrètement dans leur milieu de vie. Il s'agit ici de mettre en place un réseau de solidarité du style l'Accorderie (Paroles d'excluEs), par et pour les aînés de Montréal-Nord afin de favoriser la vie de voisinage et l'entraide entre ces personnes.

Cette initiative, financée à hauteur de 40 000 \$ par l'arrondissement de Montréal-Nord, est inspirée du projet pilote *Voisins solidaires* réalisé dans six

municipalités du Québec, sous différentes formes et pour différentes clientèles. Il s'agit également d'une réponse aux besoins exprimés par les aînés après la réalisation en 2010-2011 du *Portrait dynamique des aînés d'Ahuntsic et de Montréal-Nord* et la mise en œuvre de la phase 3 du programme *Québec ami des aînés*.

Bien que le projet nord-montréalais cible davantage, dans un premier temps, les aînés en situation d'isolement et de pauvreté des HLM Manoir Gouin et Aimé-Léonard, ce réseau n'est pas fermé et s'adressera, dans une prochaine phase, à toute la population du secteur nord de l'arrondissement. Il permettra l'accessibilité à des services tout en favorisant la participation et l'échange.

(suite page 24)





Rêves d'artiste



Duo Ex Aequo



Jeunes de Place Normandie



Souper gastronomique

Festival des arts 2014

Quelques bons moments choisis parmi les 50 expositions, activités et spectacles présentés en mai dernier. Rendez-vous en 2015 !

Photos: Gilles Mimeault



Arco Iris



Soirée d'humour



Atelier de balafoon



Exposition collective



Amada Daou et son groupe



L'Ensemble Tonique



L'orchestre de la SGM



Illuladé


ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD

Renseignements généraux et plan urbain

COMMENT JOINDRE L'ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD

BAM de Montréal-Nord (bureau Accès Montréal-Nord)
Numéro de téléphone unique.....311

Renseignements généraux

Au 4243, rue de Charleroi 

Du lundi au jeudi, de 8 h à 16 h 30, et le vendredi, de 8 h à 13 h

@ montreal-nord@ville.montreal.qc.ca

514 328-4299

ville.montreal.qc.ca/mtlnord

facebook.com/mtlnord

youtube.com/arrmtlnord



Carte accès Montréal

Médaille de chien et de chat

Attestation de document

Attestation d'un certificat de vie ou d'une déclaration solennelle

Paiement

Contravention, entente de paiement, compte de taxes

IMPORTANT

L'arrondissement limite les paiements en argent comptant à 400 \$, et ce, pour des raisons de sécurité.

Publications annuelles

- Vous recevez par la poste trois numéros de l'*InfoNord* et du *Calendrier culturel* en mai, août et décembre.
- Les jeunes du primaire et du secondaire reçoivent à l'école la programmation des activités offertes par l'arrondissement et ses partenaires locaux, trois fois par année : à la rentrée, à la semaine de relâche et à la saison estivale.

Annonces hebdomadaires

Surveillez l'annonce hebdomadaire de la page 7 du *Guide de Montréal-Nord*. Les nouveautés, les spectacles de l'heure et les annonces importantes y sont inscrits.

Infolettre mensuelle


Abonnez-vous à l'Infolettre de l'arrondissement sur le site Internet (cliquez sur l'icône en page d'accueil) et vous recevrez les principales informations chaque mois.

Page Facebook

Adoptez notre page Facebook, un moyen d'être informé de jour en jour.

Urgence – Police – Incendie911
Info-Santé811
Service de la sécurité incendie de Montréal –
Renseignements514 280-6884
Service de police
(quand c'est pressant, mais pas urgent)514 280-2222
Poste de police 39514 280-0139

Direction de l'aménagement urbain, des services aux entreprises et des relations avec les citoyens

4243, rue de Charleroi, 2^e étage 
514 328-4000, poste 4017
ville.montreal.qc.ca/mtlnord

Certificats et permis

- Certificat d'autorisation d'usage
- Permis pour coupe de trottoir et de bordure de rue
- Permis temporaire d'application de pesticides
- Permis de construction et certificat de rénovation

Aide financière en habitation

- Programme d'accession à la propriété
- Programme d'adaptation de domicile (PAD)
- Logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA)
- Rénovation résidentielle majeure
- Rénovation à la carte

habitermontreal.com

Direction de l'habitation de la Ville de Montréal : 514 872-4630
303, rue Notre-Dame Est, 4^e étage


Bureau de projets

Une équipe de professionnels est sur place pour répondre aux questions des citoyens sur les grands projets en cours et accueille les promoteurs de projets immobiliers.

10861, boulevard Pie-IX
514 328-4000, poste 4059
Heures d'ouverture
Lundi au jeudi : de 8 h à 16 h 30
Vendredi : de 8 h à 13 h
montreal-nord2020.com



Direction des travaux publics

4250, rue de Charleroi 
514 328-4100

Déneigement

Notez que tout véhicule garé alors qu'une signalisation temporaire est en place peut être remorqué. Pour localiser votre véhicule, consultez la section Info-remorquage sur le site Internet de la Ville de Montréal : ville.montreal.qc.ca



Nettoyage des rues

Du 1^{er} mars au 1^{er} décembre, veuillez observer les panneaux interdisant le stationnement certains jours pendant une courte durée, afin de permettre le passage du balai mécanique. Vous éviterez ainsi une contravention.



ENVIRONNEMENT ET COLLECTES

Écocentres près de chez vous

Écocentre de Saint-Michel
514 872-0384
2475, rue des Regrattiers

Écocentre de Rivière-des-Prairies
514 872-0384
11400, rue Léopold-Christin



Écoquartier de Montréal-Nord

5170, rue de Charleroi, Montréal (Québec)
514 326-5447

Heures d'ouverture : du mardi au vendredi, de 13 h à 18 h, et le samedi, de 10 h à 14 h

ecoquartier-mtlnord.ca

Arbres de Noël*

Nous effectuons deux collectes d'arbres de Noël naturels, généralement les deux premiers mercredis de janvier.

Matières recyclables – Collecte obligatoire : jeudi

Mettre les sacs ou les bacs en bordure de rue, entre 21 h la veille et 8 h le matin de la collecte, sans nuire aux opérations de nettoyage ou de déblayage.



• Secteur résidentiel

- par bacs roulants (360 ou 240 l) ⁽¹⁾
- par bacs portatifs ⁽¹⁾
- par sacs transparents clairs ou bleutés

• Secteur commercial, industriel ou institutionnel

L'arrondissement offre gratuitement le service de collecte et de transport de vos matières recyclables jusqu'à un maximum de 9 sacs ou l'équivalent de 3 bacs roulants de 360 litres, une fois par semaine. Si vous dépassez ces quantités, vous devez appeler une entreprise privée.

⁽¹⁾ Pour recevoir gratuitement un bac de recyclage, communiquez avec le 311.

Ordures ménagères et objets encombrants : mardi et vendredi

Déposez vos ordures en bordure de rue, entre 21 h la veille et 8 h le matin de la collecte, sans nuire aux opérations de nettoyage ou de déblayage.

Piles

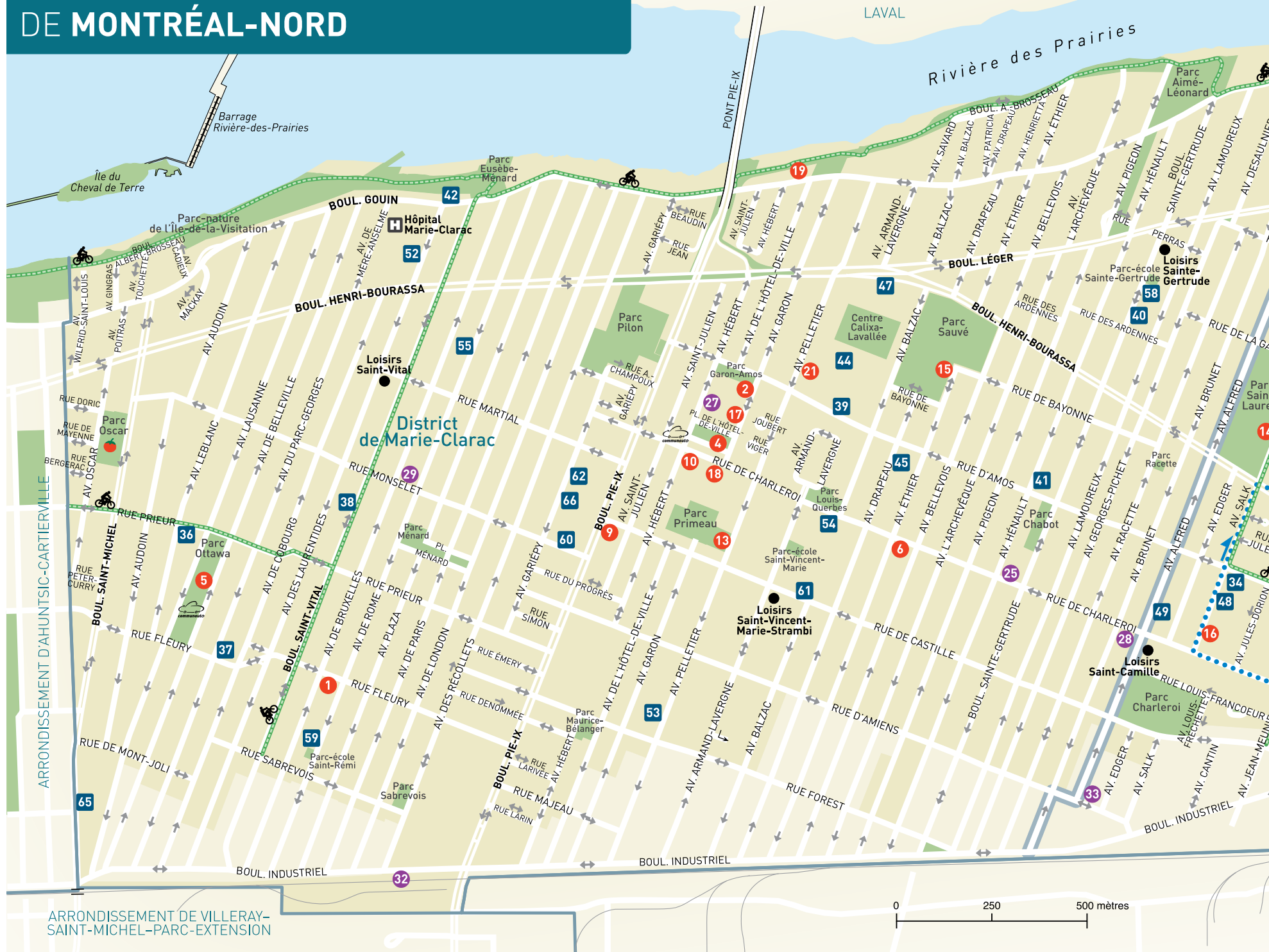
Déposez vos piles usées et vos téléphones cellulaires dans la boîte prévue à cet effet aux endroits suivants : la mairie d'arrondissement, les quatre bibliothèques, l'édifice des travaux publics et le Centre de loisirs.

Résidus domestiques dangereux (RDD)*

Deux unités mobiles de collecte de RDD sillonnent l'île de Montréal deux fois l'an, au printemps et à l'automne. Veuillez noter qu'en tout temps, les citoyens de la Ville de Montréal sont invités à déposer leurs RDD dans les écocentres.

* Les dates sont confirmées par une annonce locale en page 7 du *Guide de Montréal-Nord* et sur notre site Internet.

PLAN URBAIN DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD



ÉDIFICES MUNICIPAUX

- 1 Aréna Fleury
- 2 Aréna Garon
- 3 Aréna Rolland
- 4 BAM (Bureau Accès Montréal)/Mairie d'arrondissement
- 5 Bibliothèque Belleville
- 6 Bibliothèque Charleroi
- 7 Bibliothèque Henri-Bourassa
- 8 Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire
- 9 Bureau de projets
- 10 Caserne de pompiers n° 17
- 11 Caserne de pompiers n° 18
- 12 Centre d'activités communautaires Le Carignan

- 13 Centre d'activités communautaires Primeau
- 14 Centre d'activités communautaires Saint-Laurent
- 15 Centre d'activités communautaires Sauvé
- 16 Centre de loisirs
- 17 Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (DCSLDS)
- 18 Direction des travaux publics
- 19 Maison Brignon-dit-Lapierre
- 20 Maison culturelle et communautaire
- 21 Piscine Calixa-Lavallée
- 22 Piscine Henri-Bourassa
- 23 Poste de police n° 39

AUTRES LIEUX DE SERVICE

- 24 CAPCE (Centre d'activités physiques et communautaires de l'Est)
- 25 Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé
- 26 Centre local d'emploi de Montréal-Nord (CLE)
- 27 CLD de Montréal-Nord (centre local de développement)
- 28 Écoquartier de Montréal-Nord
- 29 Espace jeunesse de Montréal-Nord
- 30 Gare Anjou
- 31 Gare Saint-Léonard-Montréal-Nord
- 32 Gare Saint-Michel-Montréal-Nord
- 33 Impulsion-travail

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

- 34 Académie St-Louis de Fran
- 35 Cégep Marie-Victorin.....
- 36 Centre académique Fourni
- 37 Centre académique Fourni
- 38 Centre Amos (16-20 ans) (A)
- 39 Centre Calixa-Lavallée (FP)
- 40 Centre Louis-Fréchette (A)
- 41 Centre Louis-Fréchette An
- 42 Collège Marie-Clarac (SP)
- 43 École Adélard-Desrosiers
- 44 École Calixa-Lavallée (S)..
- 45 École de la Fraternité (P)..



LÉGENDE

- CLSC de Montréal-Nord
- Hôpital
- Jardin communautaire
- Limite de districts électoraux
- Loisirs
- Navette Or 252
- Navette Or 257
- Piste et voie cyclable
- Station Communautaire
- Zone industrielle
- Immeuble accessible aux personnes à mobilité réduite

Cartographie, conception et réalisation :
DIMENSION DPR inc.
 Mise à jour : juin 2014

ADRESSES

.....	5320, rue D'Amos
.....	7000, rue Marie-Victorin
er (PP).....	3360, rue Prieur
er (SP).....	10339, av. du Parc-Georges
(A).....	10748, boul. Saint-Vital
(P).....	4555, rue d'Amos
.....	5009, rue des Ardennes
nnexe (A).....	4975, rue d'Amos
.....	3641, boul. Gouin
(P).....	12600, av. Fortin
.....	4444, boul. Henri-Bourassa
.....	11241, av. Drapeau

46	École Henri-Bourassa (S)	6051, boul. Maurice-Duplessis
47	École hôtelière de Montréal (FP).....	4500, boul. Henri-Bourassa
48	École Jean-Nicolet (P)	11235, av. Salk
49	École Jean-Nicolet Annexe (P)	11135, rue Alfred
50	École Jules-Verne (P)	11811, av. P.-M.-Favier
51	École Le Carignan (P)	11480, boul. Rolland
52	École Marie-Clarac (PP)	11273, av. de Mère-Anselme
53	École Michelet (PPP)	10550, av. Pelletier
54	École Pierre-de-Coubertin (P).....	4660, rue de Charleroi
55	École René-Guénette (P)	11070, av. de Rome
56	École Sainte-Colette (P).....	12001, av. Jean-Paul-Cardinal
57	École Sainte-Colette Annexe (P).....	11960, boul. Sainte-Colette

58	École Sainte-Gertrude (P).....	11813, boul. Sainte-Gertrude
59	École Saint-Rémi (P).....	10152, av. de Rome
60	École Saint-Rémi Annexe (P).....	4041, rue Monselet
61	École Saint-Vincent-Marie (P)	4601, rue de Castille
62	Galileo Adult Education Centre (A).....	10921, av. Gariépy
63	Gerald McShane School (P).....	6111, boul. Maurice-Duplessis
64	Lester B. Pearson High School (S)	11575, av. P.-M.-Favier
65	Our Lady of Pompei School (P).....	9944, boul. Saint-Michel
66	Rosemount Technology Center -	10909, av. Gariépy
	Curtis George Campus (FP)	

(P) : primaire (S) : secondaire (FP) : formation professionnelle
 (PP) : primaire privé (SP) : secondaire privé (A) : adulte

Résidus verts incluant les feuilles mortes

De mai à novembre

Pour connaître les dates de collecte, consultez notre site Internet ou l'annonce en page 7 du *Guide de Montréal-Nord*.



Contenants acceptés : des sacs de papier, des boîtes de carton ou des contenants rigides réutilisables (bacs ou poubelles sans les couvercles). Les sacs de plastique, orange ou transparent et les sacs biodégradables sont acceptés, mais ils ne sont pas recommandés. Déposez vos contenants en bordure de rue, entre 21 h la veille et 8 h le matin de la collecte, sans nuire aux opérations de nettoyage ou de déblayage.

Exception

Les branches d'arbres de toute espèce font l'objet d'une collecte spéciale afin d'éviter la propagation de l'agrile (insecte ravageur).

Vous devez téléphoner au 311 pour signaler que vous avez des branches à faire ramasser. Elles doivent être déposées en amas, non ficelées et alignées de façon que la partie coupée soit orientée vers la rue.

Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

4255, place de l'Hôtel-de-Ville

514 328-4000, poste 4150

Réservation des plateaux sportifs, 514 328-4000, poste 4267

Le calendrier d'inscription aux cours offerts et les horaires des spectacles et des activités sportives et culturelles sont publiés sur notre site Internet, dans le bulletin municipal *l'InfoNord* et dans *l'Infolettre*.

ACTIVITÉS CULTURELLES

Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord (MCC)

- Les activités sont gratuites, sauf indication contraire.
- Les laissez-passer sont disponibles à la MCC pour réserver sa place aux activités.

12004, boulevard Rolland
514 328-4000, poste 5640
ville.montreal.qc.ca/mtlnord/accesculture.com



Maison Brignon-dit-Lapierre

Entrée libre
4251, boulevard Gouin Est
514 328-4759

Bibliothèques

Bibliothèque Belleville
10400, avenue de Belleville
514 328-4000, poste 4140

Bibliothèque Charleroi
4740, rue de Charleroi
514 328-4000, poste 4135

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire
12002, boulevard Rolland
514 328-4000, poste 5626

Bibliothèque Henri-Bourassa
5400, boulevard Henri-Bourassa Est
514 328-4000, poste 4125

Services en ligne

- ville.montreal.qc.ca/mtlnord et cliquer sur **Activités et loisirs**, puis **Lieux culturels**

- Nelligan, un catalogue unique à l'ensemble des bibliothèques de Montréal.
nelligan.ville.montreal.qc.ca

Autres services

Prêt entre bibliothèques : 514 328-4000, poste 4133

Prêt à domicile : 514 328-4000, poste 4144

Navette Biblio (pour les aînés) : 514 328-4000, poste 4144

Activités sportives, communautaires et de loisirs

ACTIVITÉS AQUATIQUES
514 328-4000, poste 4154

Piscines extérieures – Accès gratuit
Aux parcs Charleroi, Ottawa, Primeau et Saint-Laurent

Pataugeoires – Accès gratuit
Jeunes enfants dont la taille est inférieure à 1,22 m
Aux parcs Charleroi, Henri-Bourassa, Lacordaire, Le Carignan, Ménard, Monty, Oscar, Ottawa, Pilon, Primeau, Sabrevois, Sauvé, Saint-Laurent et Tardif

Jeu d'eau – Accès gratuit
Entrée par la piscine extérieure du parc Ottawa

Piscines intérieures
Vous pouvez consulter l'horaire des cours de natation et de la natation libre sur notre site Internet et dans le bulletin municipal *l'InfoNord*

- Piscine Calixa-Lavallée
11345, avenue Pelletier
514 328-4170

- Piscine Henri-Bourassa
12005, avenue Laurier
514 328-4171



ACTIVITÉS SPORTIVES

Arénas – Patinage libre, gratuit pour tous
Les arénas sont ouverts de septembre à avril.

ville.montreal.qc.ca/mtlnord
Information : 514 328-4000, poste 4264
Réservation : 514 328-4000, poste 4267

Aréna Fleury : 3700, rue Fleury
Aréna Garon : 11212, avenue Garon
Aréna Rolland : 12000, boulevard Rolland

Patinoires extérieures – Accès gratuit

Une patinoire extérieure pour le hockey et une autre pour le patinage libre sont aménagées dans chacun des parcs suivants : Charleroi, Le Carignan (patinoire réfrigérée Bleu, Blanc, Bouge), Sauvé, Aimé-Léonard (patinage libre seulement) et Oscar (hockey seulement)
514 328-4000, poste 4151

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES ET DE LOISIRS

514 328-4000, poste 4151

Bambinerie – Âge préscolaire

Chalet du parc Saint-Laurent
11612, avenue Salk

Camps de jour l'été et relâche scolaire – 5 à 11 ans

Surveillez nos publicités en page 7 du *Guide de Montréal-Nord* ou consultez notre site ville.montreal.qc.ca/mtlnord

Centres d'activités communautaires

Aux parcs Sauvé, Primeau, Le Carignan et Saint-Laurent

Centre de loisirs

11121, avenue Salk
514 328-4000, poste 4152

Jardins communautaires

- Secteur Est : parc Tardif
- Secteur Ouest : parc Oscar
514 328-4000, poste 4151

Immeuble accessible aux personnes à mobilité réduite

Données mises à jour : juin 2014

Activité	Horaire	Endroit	Durée			Début de session			Frais	
			Automne	Hiver	Printemps	Automne	Hiver	Printemps		
LOISIRS DE L'ARRONDISSEMENT										
Inscription au Centre de loisirs de Montréal-Nord* Automne 2014 : du lundi 8 septembre au jeudi 11 septembre, de 13 h 30 à 16 h 30 et de 17 h à 21 h. Hiver 2015 : du lundi 12 janvier au jeudi 15 janvier, de 13 h 30 à 16 h 30 et de 17 h à 21 h. Printemps 2015 : du lundi 6 avril au jeudi 9 avril, de 13 h 30 à 16 h 30 et de 17 h à 21 h.										
Badminton – Adulte	Lundi, mardi, mercredi et vendredi, 19 h 30 à 21 h 30	École Calixa-Lavallée	12 sem	12 sem	X	15 septembre	19 janvier	X	15 \$/1 soir 30 \$/2 soirs 45 \$/3 soirs 60 \$/4 soirs	
Photographie	Jeudi, 19 h à 22 h	Chalet du parc Saint-Laurent	24 sem	X	X	18 septembre	X	X	120 \$	
Poterie – Adulte	Mardi, 19 h à 22 h Mercredi, 19 h à 22 h	Chalet du parc Pilon	12 sem	12 sem	10 sem	15 septembre	19 janvier	13 avril	95 \$	
Poterie (8 à 17 ans)	Vendredi, 16 h à 18 h Samedi, 9 h 30 à 11 h 30	Chalet du parc Pilon	11 sem	11 sem	X	15 septembre	19 janvier	X	50 \$	
Tennis (7 à 17 ans)	Débutant et minitennis (7 à 11 ans)	École Calixa-Lavallée	12 sem	12 sem	10 sem	21 septembre	18 janvier	19 avril	45 \$	
	Intermédiaire (7 à 11 ans)									Dimanche, 9 h à 10 h et 13 h 30 à 14 h 30
	Débutant (12 à 17 ans)									Dimanche, 11 h à 12 h
	Intermédiaire (12 à 17 ans)									Dimanche, 10 h à 11 h et 14 h 30 à 15 h 30
	Avancé (12 à 17 ans)									Dimanche, 12 h à 13 h et 14 h 30 à 15 h 30
Tennis (adultes)	Débutant	École Calixa-Lavallée	12 sem	12 sem	X	16 septembre	20 janvier	X	55 \$	
	Intermédiaire									Mardi, 19 h à 20 h
	Avancé									Mardi, 20 h à 21 h
Tonus plus	Lundi, 20 h 30 à 22 h Mercredi, 20 h 30 à 22 h	Studio de danse 10975, avenue Alfred	12 sem	12 sem	10 sem	15 septembre	19 janvier	13 avril	55 \$/1 cours par semaine 105 \$/2 cours par semaine	
Yoga	Lundi, 19 h à 20 h 30 Mercredi, 19 h à 20 h 30									
Zumba	Mardi, 19 h à 20 h 30 Mardi, 20 h 30 à 22 h									
Volleyball – Adulte	Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 20 h à 22 h	École Calixa-Lavallée	12 sem	12 sem	X	15 septembre	19 janvier	X	15 \$/1 soir 30 \$/2 soirs 45 \$/3 soirs 60 \$/4 soirs	
Bambinerie**	Mardi au vendredi, 9 h 30 à 11 h 30.	Chalet du parc Saint-Laurent	12 sem	12 sem	X	16 septembre	20 janvier	X	25 \$/1 matinée/semaine 35 \$/2 matinées/semaine 50 \$/3 matinées/semaine 65 \$/4 matinées/semaine	

* La priorité est accordée aux résidents de l'arrondissement de Montréal-Nord et ensuite à ceux des autres arrondissements de la Ville de Montréal seulement. Vous devez présenter une preuve de résidence au moment de l'inscription. Le bail n'est pas accepté. Le paiement complet est exigé à l'inscription (en espèces, par carte de débit ou carte de crédit MasterCard ou Visa). Renseignements : 514-328-4000, poste 4151

** Depuis plus de 30 ans, la bambinerie est l'activité familiale par excellence où les parents jouent avec leurs enfants de 0 à 5 ans sans être préoccupés par autre chose que le plaisir de passer un bon moment ensemble. La bambinerie favorise le développement global de votre enfant par le jeu et le contact avec les autres participants. La présence et la participation d'un parent ou d'un adulte responsable sont obligatoires et essentielles. Frais par famille, peu importe le nombre d'enfants inscrits, un seul paiement par session.

Activité	Horaire	Inscription		Début de la session	Frais	Renseignements	
		Lieu	Horaire				
CLUB SPORTIFS Plusieurs clubs sportifs se réunissent le lundi 25 août, de 18 h 30 à 21 h 30, au Centre de loisirs de Montréal-Nord pour une soirée d'inscription. Ne manquez pas cet événement. Centre de loisirs de Montréal-Nord, 11121, avenue Salk. Renseignements : clubssportifs-mtl.n.org							
Association de ringuette de Montréal Nord-Est		Aréna Fleury	Les lundis 18 et 25 août et les mercredis 20 et 27 août, de 18 h 30 à 20 h 30	Septembre	3 à 5 ans : 75 \$ 6 à 7 ans : 90 \$ 8 à 9 ans : 110 \$ 10 à 18 ans : 135 \$	Sylvie Horth 514 644-0153 514 250-0152 ringuette96mtlnord.com	
Club de soccer de Montréal-Nord	Plusieurs programmes de soccer seront offerts pour la période automne-hiver 2014-2015			Septembre		soccer-montrealnord.com 514 398-0395	
Club de karaté de Montréal-Nord Cours de karaté et d'autodéfense		École Gerald McShane	3 et 4 septembre, de 18 h 30 à 20 h	9 septembre	12 ans et - : 55 \$ 13 ans et + : 65 \$	André Lavoie 514 329-2428 514 232-4581	
Club de tir à l'arc Cupidon Tir à l'arc libre sur cible conventionnelle Cible 3D sur demande. Cours particulier sur demande.	Lundi, mercredi et vendredi, 18 h 30 à 21 h 30 Samedi, 13 h à 16 h	École Gerald McShane <i>Gymnase</i>				514 252-8315 tirlarc.cupidon@gmail.com	
Club Gymkhana Gymnastique Cours pour adolescents et adultes disponible sur demande.	1 à 3 ans <i>Parent + enfant</i>		Dimanche, 9 h 15 à 10 h		60 \$*	514 321-1936 clubgymkhana@bellnet.ca	
	3 à 12 ans	École Calixa-Lavallée <i>Entrée de la piscine, 5^e étage</i>	Lundi, 18 h à 19 h 30 Jeudi, 18 h à 19 h 30 Samedi, 9 h à 10 h 30 ou 10 h 45 à 12 h 15 Dimanche, 10 h 15 à 11 h 45	28 et 29 août, de 18 h à 20 h 4 et 5 septembre, de 18 h à 20 h	14 septembre		120 \$*
Club de basketball de Montréal-Nord Filles et garçons de 5 à 14 ans, de débutant à avancé	Les samedis, 9 h à 12 h	École Calixa-Lavallée <i>Entrée des gymnases et de la piscine</i>	8 au 12 septembre, de 18 h 30 à 20 h		5 à 10 ans : 100 \$ 11 à 14 ans : 150 \$	514 472-0223 info@cbmn.ca cbmn.ca	
Club de nage synchronisée de Montréal-Nord Aquana	en fonction des différents groupes		27 août et dès le 2 septembre	8 septembre	en fonction des différents groupes	514 328-4000, poste 4173 aquananagesynchro@gmail.com aquana.ca	
Club de natation et de plongeon de Montréal-Nord	en fonction des différents groupes		27 août et dès le 2 septembre	8 septembre	en fonction des différents groupes	514 328-4000, poste 4167 equipecmn@gmail.com natationmontrealnord.ca	
Club de patinage de vitesse Montréal-Nord École de patin <i>1 fois par semaine (dimanche ou vendredi)</i>	Vendredi, 18 h à 19 h Dimanche, 11 h 15 à 12 h 15	Centre de loisirs	25 août, de 19 h à 21 h	3 septembre jusqu'à mars	130 \$	s.cavaliere@sympatico.ca 514 322-9977	
Club de patinage de vitesse Montréal-Nord Patinage de vitesse	Débutant <i>2 cours par semaine</i>		Dimanche, 8 h 50 à 9 h 50 Vendredi, 18 h à 19 h		à partir de 190\$	s.cavaliere@sympatico.ca 514 322-9977	
	Intermédiaire <i>2 cours par semaine</i>		Mercredi, 18 h à 19 h Vendredi, 19 h 10 à 20 h 10	25 août, de 19 h à 21 h	3 septembre jusqu'à avril		jusqu'à 295\$
	Avancé <i>3 cours par semaine</i>		Dimanche, 9 h 15 à 11 h Mercredi, 19 h 10 à 20 h 20 Vendredi, 20 h 20 à 21 h 30				variable

* Autres frais : affiliation annuelle de 22,50 \$ et maillot officiel du club Gymkhana 35 \$

Activité	Horaire	Endroit	Durée	Début de la session		Frais	Responsable
				Automne	Hiver		

LOISIRS SAINTE-GERTRUDE

Inscription automne 2014 : mercredis 3 et 10 septembre, de 18 h 30 à 20 h. Centre de loisirs de Montréal-Nord
 Inscription hiver 2015 : mercredi 14 janvier, de 18 h 30 à 20 h. Centre de loisirs de Montréal-Nord

Baladi	Débutant	Lundi, 19 h à 20 h	École Sainte-Gertrude <i>Salle de danse</i>	12 semaines	15 septembre	19 janvier	75 \$	Diane Ranger 514 321-0242
	Intermédiaire	Lundi, 20 h à 21 h 30					100 \$	
Danse en ligne	Débutant	Mercredi, 11 h 15 à 12 h 15	Centre de loisirs <i>Salle 2-4</i>	12 semaines	17 septembre	21 janvier	4 \$/cours	Diane Ranger 514 321-0242
	Débutant	Lundi, 19 h 30 à 20 h 30 Mercredi, 18 h 30 à 19 h 30	École Sainte-Gertrude <i>Gymnase</i>		15 septembre	19 janvier		
	Débutant 3 ^e année et +	Lundi, 18 h 30 à 19 h 30			17 septembre	21 janvier		
	Intermédiaire et +	Mardi, 19 h 30 à 21 h			15 septembre	19 janvier		
Espagnol – Débutant		Lundi, 13 h à 15 h Mercredi, 19 h à 21 h	Centre de loisirs	12 semaines	15 septembre	19 janvier	80 \$	Diane Ranger 514 321-0242
Espagnol – Intermédiaire		Mardi, 19 h à 21 h	Centre de loisirs	12 semaines	17 septembre	21 janvier	80 \$	Diane Ranger 514 321-0242
Espagnol – 13 à 17 ans		Lundi, 18 h 30 à 20 h 30	Centre de loisirs	12 semaines	16 septembre	20 janvier	80 \$	Diane Ranger 514 321-0242
Ligue d'improvisation		Jeudi, 19 h 30 à 22 h	Centre de loisirs	12 semaines	15 septembre	19 janvier	80 \$	Diane Ranger 514 321-0242
Peinture – Adulte		Lundi, 13 h à 15 h 30 Lundi, 18 h 30 à 21 h	Centre de loisirs	12 semaines	18 septembre	22 janvier	80 \$	Johanne Muryn 450 477-8940 Édith Leblanc 514 798-9673
Peinture – 6 à 12 ans		Lundi, 13 h à 15 h 30 Lundi, 18 h 30 à 21 h	Centre de loisirs	12 semaines	15 septembre	19 janvier	120 \$	Gérald Ranger 514 321-0242
Pilates gold		Samedi, 10 h à 12 h	Centre de loisirs	12 semaines	20 septembre	24 janvier	100 \$	Gérald Ranger 514 321-0242
Stretching		Jeudi, 10 h à 11 h 15	Centre de loisirs	6 semaines 12 semaines	9 octobre	22 janvier	50 \$ (6 sem) 100 \$ (12 sem)	Gérald Ranger 514 321-0242
Tai-chi		Mardi, 10 h à 11 h 15 Jeudi, 10 h à 11 h 15	Chalet du parc Charlevoix <i>Studio de danse</i>	12 semaines 15 semaines	16 septembre	20 janvier	70 \$	Josée Goyette 514 714-5637
Yoga – Pour tous		Mercredi, 19 h à 20 h 15	École Sainte-Gertrude <i>Salle de danse</i>	12 semaines	18 septembre	22 janvier	85 \$	Josée Goyette 514 714-5637
Zumba		Mardi, 18 h 45 à 20 h	École Sainte-Gertrude <i>Salle de danse</i>	12 semaines 15 semaines	17 septembre	21 janvier	70 \$	Josée Goyette 514 714-5637
Zumba		Mardi, 18 h 20 à 19 h 20 Mercredi, 19 h 30 à 20 h 30	École Sainte-Gertrude <i>Gymnase</i>	12 semaines	16 septembre	20 janvier	75 \$/12 cours 90 \$/15 cours	Josée Goyette 514 714-5637
Zumba		Lundi, 9 h 45 à 10 h 45 Mercredi, 9 h 45 à 10 h 45	Centre de loisirs <i>Salle 2-4</i>	12 semaines	16 septembre	20 janvier	90 \$	Gérald Ranger 514 321-0242
Zumba gold		Lundi, 11 h à 12 h	Centre de loisirs <i>Salle 2-4</i>	12 semaines	15 septembre	19 janvier	90 \$	Gérald Ranger 514 321-0242
Zumba – 6 ans et +		Lundi, 11 h à 12 h	Centre de loisirs <i>Salle 2-4</i>	12 semaines	15 septembre	19 janvier	90 \$	Gérald Ranger 514 321-0242
Zumba – 6 ans et +		Samedi, 10 h à 11 h	École Sainte-Gertrude <i>Gymnase</i>	10 semaines	20 septembre	24 janvier	60 \$	Gérald Ranger 514 321-0242

Activité	Horaire	Endroit	Durée	Début de la session		Frais	Responsable
				Automne	Hiver		

LOISIRS SAINT-CAMILLE

Inscription automne 2014 : Centre de loisirs de Montréal-Nord, 30 minutes avant le début du premier cours de la saison

Badminton – Retraité	Mardi, 8 h 30 à 11 h 30 Mercredi, 8 h 30 à 10 h Vendredi, 8 h 30 à 11 h 30	Centre de loisirs de Montréal-Nord <i>Gymnase</i>	12 sem	16 septembre 17 septembre 19 septembre	6 janvier 7 janvier 9 janvier	15 \$	Jacques Benoit 514 323-3676
Karaté – Enfant	Lundi, 18 h 15 à 19 h 30 Mercredi, 18 h 15 à 19 h 30	Centre de loisirs de Montréal-Nord <i>Gymnase</i>	12 sem	8 septembre 10 septembre	5 janvier 7 janvier	50 \$	Normand Laurin 514 324-8884
Peinture	Mercredi, 19 h à 22 h	Centre de loisirs de Montréal-Nord <i>Salle n° 7</i>	12 sem	10 septembre	7 janvier	70 \$	Jacques Benoit 514 323-3676

LOISIRS SAINT-VINCENT-MARIE

Inscription automne 2014 : mercredi 3 septembre, 19 h à 20 h 30. Sous-sol de l'église Saint-Vincent-Marie, 4601, rue de Castille, porte 2
Inscription hiver 2015 : par téléphone

Kali – Adulte	Mercredi et jeudi, 18 h 30 à 20 h 30	Chalet du parc Primeau	12 sem	10-11 septembre	14-15 janvier	80 \$	Sylvain Desfossés 514 213-6418
Danse en ligne	Mardi, 19 h à 20 h 30	Église Saint-Vincent-Marie <i>Sous-sol, porte n° 2</i>	10 sem	16 septembre	13 janvier	35 \$	M ^{me} Grenier 514 322-1405
Taekwondo – Enfant	Vendredi, 18 h 30 à 19 h 30	École Saint-Vincent-Marie <i>Gymnase est</i>	12 sem	12 septembre	16 janvier	1 fois : 40 \$ 2 fois : 60 \$	Raymond Landry 514 321-7512
Taekwondo – Adulte avancé	Vendredi, 19 h 30 à 21 h	École Saint-Vincent-Marie <i>Gymnase est</i>	12 sem	12 septembre	16 janvier	80 \$	Raymond Landry 514 321-7512
Taekwondo – Enfant et adulte	Samedi et dimanche, 9 h 30 à 11 h	Chalet du parc Primeau <i>Salle 1</i>	12 sem	13-14 septembre	17-18 janvier	1 fois : 50 \$ 2 fois : 80 \$	Sylvain Desfossés 514 213-6418
Taekwondo – Débutant	Dimanche, 11 h à 12 h	Chalet du parc Primeau <i>Salle 1</i>	12 sem	14 septembre	18 janvier	1 fois : 80 \$ 2 fois : 120 \$	Sylvain Desfossés 514 213-6418
Volleyball	Lundi, 20 h à 22 h 30 Mercredi, 20 h à 22 h 30	École Saint-Vincent-Marie <i>Gymnase est</i>	12 sem	8-10 septembre	12-14 janvier	1 fois : 30 \$ 2 fois : 40 \$	Raymond Landry 514 321-7512

LOISIRS SAINT-VITAL

Inscription automne 2014 : jeudi 4 septembre, 19 h à 21 h, et samedi 6 septembre, 13 h à 16 h. École René-Guénette, 11070, av. de Rome
Inscription hiver 2015 : jeudi 8 janvier, 19 h à 21 h, et samedi 10 janvier, 13 h à 16 h. École René-Guénette, 11070, av. de Rome

Minikaraté – 3½ à 4 ans	Samedi, 9 h 30 à 10 h 30	École Saint-Rémi	10 sem	13 septembre	10 janvier	50 \$	Bertrand Wall 514 325-9818
Minikaraté – 4 et 5 ans	Samedi, 10 h 30 à 11 h 30	École Saint-Rémi	10 sem	13 septembre	10 janvier	50 \$	Bertrand Wall 514 325-9818
Karaté – Débutant 6 ans et +	Lundi et mercredi, 18 h 30 à 19 h 30 Samedi, 12 h 30 à 14 h 30	École René-Guénette	10 sem	8 septembre	5 janvier	80 \$	Bertrand Wall 514 325-9818
Karaté – Avancé 6 ans et +	Lundi et mercredi, 19 h 30 à 20 h 30 Samedi, 14 h 30 à 16 h 30	École René-Guénette	10 sem	8 septembre	5 janvier	80 \$	Bertrand Wall 514 325-9818
Badminton	Lundi, 19 h 30 à 22 h Mercredi, 19 h 30 à 22 h	École Saint-Rémi	10 sem	22 septembre 24 septembre	19 janvier 21 janvier	35 \$	Bertrand Wall 514 325-9818

Activité	Horaire	Endroit	Durée			Début de la session			Frais			Responsable	
			Automne	Hiver	Printemps	Automne	Hiver	Printemps	Automne	Hiver	Printemps		
LOISIRS SAINTE-COLETTE													
Inscription automne 2014 : mercredi 3 septembre 2014, de 19 h à 20 h 30. Sous-sol de l'église Sainte-Colette, 12001, rue Jean-Paul Cardinal Inscription hiver 2015: à partir du 30 décembre, par téléphone, auprès du responsable de l'activité													
Ballet jazz	5 à 7 ans	Vendredi, 18 h à 19 h	École Sainte-Colette <i>Annexe</i>	12 sem.	12 sem	X	19 septembre	9 janvier	X	50 \$	50 \$	X	Maryse 514 648-6003
	8 à 10 ans	Vendredi, 19 h à 20 h											
	11 ans et +	Vendredi, 20 h à 21 h											
Badminton 16 ans et +	Mardi et jeudi, 20 h à 22 h	École Jules-Verne <i>Gymnase</i>	14 sem.	14 sem	X	16 septembre	6 janvier	X	30 \$	30 \$	X	Michel 514 779-4918	
Exercice Plus – Adulte	Mercredi, 10 h à 11 h 15	Église Sainte-Colette <i>Sous-sol</i>	12 sem	15 sem	X	17 septembre	14 janvier	X	55 \$	70 \$	X	Monique 450 654-3260	
Karaté 6 à 13 ans	Lundi et mercredi, 18 h 30 à 19 h 30	École Jules-Verne <i>Gymnase</i>	12 sem	12 sem	6 sem	15 septembre	5 janvier	6 avril	65 \$	65 \$	35 \$	Luc 514 439-4024	
Kata et combat 6 à 13 ans	Samedi, 9 h à 10 h (sur invitation)	École Jules-Verne <i>Gymnase</i>	12 sem	12 sem	6 sem	15 septembre	5 janvier	6 avril	65 \$	65 \$	35 \$	Pierre 514 643-4884	
Karaté – Adulte 14 ans et plus	Lundi et mercredi, 19 h 30 à 21 h	École Jules-Verne <i>Gymnase</i>	12 sem	12 sem	6 sem	15 septembre	5 janvier	6 avril	65 \$	65 \$	35 \$	Luc 514 439-4024	
Kata et combat 14 ans et plus	Samedi, 9 h à 10 h (sur invitation)	École Jules-Verne <i>Gymnase</i>	12 sem	12 sem	6 sem	15 septembre	5 janvier	6 avril	65 \$	65 \$	35 \$	Pierre 514 643-4884	
Peinture – Intermédiaire et avancé	Mercredi, 13 h à 16 h	Église Sainte-Colette <i>Sous-sol</i>	12 sem	12 sem	X	10 septembre	7 janvier	X	105 \$	105 \$	X	Normand 514 528-5952	
Peinture – Débutant	Mercredi, 19 h à 22 h	Église Sainte-Colette <i>Sous-sol</i>	12 sem	12 sem	X	10 septembre	7 janvier	X	105 \$	105 \$	X	Normand 514 528-5952	
Sculpture sur bois – Pour tous	Jeudi, 19 h à 22 h	Église Sainte-Colette <i>Sous-sol</i>	12 sem	12 sem	X	18 septembre	15 janvier	X	65 \$	65 \$	X	Camille 514 324-9301	
Tai-chi-chih – Débutant	Lundi, 18 h 15 à 19 h 15	École Sainte-Colette <i>Annexe</i>	12 sem	12 sem	X	15 septembre	12 janvier	X	55 \$	55 \$	X	Lucie 514 321-2938	
	Mardi, 9 h à 10 h	Église Sainte-Colette <i>Sous-sol</i>	12 sem	12 sem	X	16 septembre	13 janvier	X	55 \$	55 \$	X	Lucie 514 321-2938	
Tai-chi-chih – Intermédiaire	Lundi, 19 h 30 à 20 h 30	École Sainte-Colette <i>Annexe</i>	12 sem	12 sem	X	15 septembre	12 janvier	X	55 \$	55 \$	X	Lucie 514 321-2938	
	Mardi, 10 h 15 à 11 h 15	Église Sainte-Colette <i>Sous-sol</i>	12 sem	12 sem	X	16 septembre	13 janvier	X	55 \$	55 \$	X	Lucie 514 321-2938	
Danse en ligne – Âge d'or	Mardi, 13 h à 15 h Jeudi, 13 h à 16 h 30	Église Sainte-Colette <i>Sous-sol</i>	À déterminer			À déterminer			s.o.			Paulette 514 321-3959	

Grille horaire des cours

Inscription – Automne 2014

Les résidents de l'arrondissement de Montréal-Nord doivent s'inscrire directement à la piscine de leur choix (aucune inscription n'est prise par téléphone), à compter du mercredi 27 août, de 18 h à 21 h en semaine. L'inscription des personnes non résidentes se fait dès le mardi 2 septembre.

La priorité d'inscription est accordée aux résidents de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Le participant inscrit à l'automne 2014 conserve sa place, s'il le désire, pour les sessions d'hiver et de printemps 2015.

Généralités

Une preuve de résidence est obligatoire au moment de l'inscription et du paiement. Le bail n'est pas une preuve de résidence. Une preuve d'âge peut être exigée par le préposé à l'accueil. Le calendrier des activités peut être modifié sans préavis.

Adresses

Piscine Calixa-Lavallée
11345, avenue Pelletier
514 328-4170 (ligne directe)

Piscine Henri-Bourassa
12005, avenue Laurier
514 328-4171 (ligne directe)



Cours	Endroit <i>CL = Calixa-Lavallée HB = Henri-Bourassa</i>	Horaire	Début
Enfant <i>Frais : 17 ans et moins, 20 \$ pour 12 cours de 45 minutes</i>			
Tortue et Dauphin (2 à 4 ans) <i>L'enfant est accompagné d'un adulte.</i>	CL	Mardi, 18 h	9 septembre
	CL	Jeudi, 18 h	11 septembre
	HB	Samedi, 10 h ou 11 h	13 septembre
	CL	Samedi, 10 h 30 ou 12 h 30	13 septembre
	HB	Dimanche, 10 h ou 12 h	14 septembre
Grenouille et Baleine (5 et 6 ans) <i>L'enfant est seul.</i>	CL	Dimanche, 11 h	14 septembre
	CL	Mardi, 18 h	9 septembre
	CL	Jeudi, 18 h	11 septembre
	HB	Samedi, 10 h ou 11 h	13 septembre
	CL	Samedi, 10 h 30, 12 h 30 ou 13 h 30	13 septembre
Natation 1, 2 et 3 (7 à 15 ans) <i>* natation 1 seulement</i>	HB	Dimanche, 10 h ou 12 h	14 septembre
	CL	Dimanche, 11 h ou 12 h	14 septembre
	CL	Mercredi, 18 h	10 septembre
	HB	Samedi, 9 h ou 12 h	13 septembre
	CL	Samedi, 11 h 30 ou 13 h 30*	13 septembre
Natation 4	HB	Dimanche, 9 h ou 11 h	14 septembre
	CL	Dimanche, 9 h, 10 h ou 12 h*	14 septembre
	CL	Lundi, 18 h	8 septembre
	HB	Samedi, 13 h	13 septembre
Natation 5, 6 et 7	CL + HB	Dimanche, 13 h	14 septembre
	HB	Samedi, 13 h	13 septembre
CL + HB	Dimanche, 13 h	14 septembre	
Cours spécialisés <i>Les frais sont fixés par les organismes.</i>			
<i>Le club Aquana est le promoteur de l'activité. Renseignements : 514 328-4000, poste 4173</i>			
Initiation à la nage synchronisée	CL	Vendredi, 19 h à 20 h	12 septembre
	CL	Samedi, 9 h à 10 h	13 septembre
<i>Le Club de plongeon de Montréal-Nord est le promoteur de l'activité. Renseignements : 514 328-4000, poste 4167</i>			
Initiation au plongeon	HB	Samedi, 10 h à 12 h	13 septembre
	CL	Dimanche, 11 h à 12 h	14 septembre
Adulte et aîné <i>Frais : 18 à 59 ans, 40 \$ pour 12 cours de 45 minutes 60 ans et plus, 20 \$ pour 12 cours de 45 minutes</i>			
Natation 1, 2, 3 et 4	HB	Mardi, 20 h	9 septembre
	CL	Mercredi, 19 h	10 septembre
	HB	Mercredi, 20 h	10 septembre
Natation 1	CL	Mercredi, 20 h	10 septembre
Natation 5, 6 et 7	HB	Lundi, 20 h	8 septembre
Aquatrim (impact doux)	CL	Mardi, 19 h	9 septembre
	CL	Jeudi, 19 h	11 septembre
Aquaforme	HB	Lundi, 19 h ou 20 h	8 septembre
	CL	Lundi, 20 h*	8 septembre
	CL	Mardi, 20 h*	9 septembre
	HB	Mercredi, 19 h	10 septembre
	HB	Jeudi, 20 h*	11 septembre
Aqua jogging <i>En partie profonde, la ceinture de flottabilité est fournie gratuitement.</i>	HB	Lundi, 19 h	8 septembre
	CL	Lundi, 20 h*	8 septembre
	HB	Mercredi, 19 h	10 septembre
	CL	Jeudi, 19 h	11 septembre
	HB	Jeudi, 20 h*	11 septembre
Aqua fitness (intense)	CL	Mercredi, 20 h*	10 septembre
Aquamaman (prénatal)	CL	Lundi, 19 h	8 septembre

* Short, t-shirt et espadrilles requis pour la partie au sol à 19 h 30 d'une durée de 30 minutes.
INTERRUPTION – Il n'y aura pas de cours le lundi 13 octobre (Action de grâce, jour férié)

Horaire de la natation libre

Entrée gratuite

INTERRUPTIONS – Les piscines seront fermées le 1^{er} septembre pour la fête du Travail et à l'occasion d'événements spéciaux.

NOTE – Apportez un cadenas pour verrouiller votre case. Le port du bonnet de bain est facultatif, mais les cheveux longs doivent être attachés.

Date	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi et dimanche
PISCINE HENRI-BOURASSA 12005, avenue Laurier 514 328-4171						
Du 25 août au 7 septembre	20 h à 22 h 30 (A)	20 h à 22 h 30 (A)	20 h à 22 h 30 (A)	20 h à 22 h 30 (A)	20 h à 22 h 30 (A)	13 h à 16 h (F)
Du 8 septembre au 23 novembre	7 h à 8 h (A) 21 h à 22 h 30 (A)	21 h à 22 h 30 (A)	7 h à 8 h (A) 21 h à 22 h 30 (A)	21 h à 22 h 30 (A)	7 h à 8 h (A) 21 h à 22 h 30 (A)	14 h à 16 h (F)
Le 13 octobre (Action de grâce)	13 h à 16 h (F)					
Du 24 novembre au 23 décembre	7 h à 8 h (A) 20 h à 22 h 30 (A)	20 h à 22 h 30 (A)	7 h à 8 h (A) 20 h à 22 h 30 (A)	20 h à 22 h 30 (A)	7 h à 8 h (A) 20 h à 22 h 30 (A)	14 h à 16 h (F)
PISCINE CALIXA-LAVALLÉE 11345, avenue Pelletier 514 328-4170						
Du 25 août au 7 septembre	20 h à 22 h 30 (A)	20 h à 22 h 30 (A)	20 h à 22 h 30 (A)	20 h à 22 h 30 (A)	21 h à 22 h 30 (A)	13 h à 16 h (F) (6 et 7 septembre seulement)
Du 8 septembre au 30 novembre	21 h à 22 h 30 (A)	21 h à 22 h 30 (A)	21 h à 22 h 30 (A)	20 h à 22 h (A)	21 h à 22 h 30 (A)	Samedi 14 h 30 à 16 h 30 (F) Dimanche 14 h à 16 h
Le 13 octobre (Action de grâce)	13 h à 16 h (F)					
Du 1 ^{er} décembre au 23 décembre	19 h à 20 h 30 (F) 20 h 30 à 22 h 30 (A)	19 h à 20 h 30 (PE) 20 h 30 à 22 h 30 (A)	19 h à 20 h 30 (F) 20 h 30 à 22 h 30 (A)	19 h à 20 h 30 (PE) 20 h 30 à 22 h 30 (A)	21 h à 22 h 30 (A)	13 h à 16 h (F)

A : Adulte (18 ans et plus seulement)

F : Familiale. Un enfant de moins de 1,22 m (48 po) doit être accompagné d'un adulte.

PE : Parent-enfant (période réservée uniquement aux enfants de 12 ans et moins accompagnés d'un parent ou gardien.)

Cours de sauvetage

Les moniteurs des cours de sauvetage sont agréés par la Société de sauvetage du Québec.

Cours spécialisé	Piscine Calixa-Lavallée	Piscine Henri-Bourassa
Médaille de bronze (13 ans et plus) 50 \$ <i>(examen et document en sus)</i>	Du 13 septembre au 11 octobre 2014 Les samedis et les dimanches de 14 h 30 à 18 h 30 <i>Examen :</i> <i>samedi 11 octobre, 16 h</i>	Du 6 septembre au 5 octobre 2014 Les samedis et dimanches de 14 h 30 à 18 h 30 <i>Examen :</i> <i>dimanche 5 octobre, 16 h</i>
Croix de bronze 50 \$ <i>(examen et document en sus)</i>	Du 25 octobre au 29 novembre 2014 Les samedis et les dimanches de 14 h 30 à 18 h 30 <i>Examen :</i> <i>samedi 29 novembre, 16 h</i>	Du 11 octobre au 9 novembre 2014 Les samedis et dimanches de 14 h 30 à 18 h 30 <i>Examen :</i> <i>dimanche 9 novembre, 16 h</i>

NOTE – L'horaire peut être modifié sans avis.



LISTE DES ORGANISMES LOCAUX

Organismes de loisirs

188^e groupe scout Sainte-Colette
M. Martin Lapointe 514 381-4842
scoutsmm.qc.ca

**Association culturelle
Saint-Vincent-Marie**
M^{me} Jeannine Landry 514 321-7512

Corps de cadets 2879 Montréal-Nord
Capitaine Brigitte Ladines . . 514 774-6122
brigitte.ladines-pelletier@cadets.gc.ca
www.cadets.ca

**Escadron 801 Montréal-Nord
(cadets de l'air)**

M^{me} Nathalie Delorme
president80@hotmail.com
cmdt.801aviation@cadets.gc.ca
www.cadets.ca/est

Federaze Regione Puglia
M. Rocco Mattiace

Loisirs Saint-Camille
M. Jacques Benoît 514 323-3676

Loisirs Sainte-Colette
M^{me} Denise Lacelle 514 323-5052
deniselacelle@hotmail.com

Loisirs Sainte-Gertrude
M. Gérald Ranger 514 321-0242
geraldranger@hotmail.com

Loisirs Saint-Vital de Montréal-Nord
M. Bertrand Wall 514 325-9818
nintai.dojo@yahoo.ca

Organismes communautaires

Association de Place Normandie
M. José Trottier 514 868-4512
ch.p.normandie@hotmail.com

**Association générale des
insuffisants rénaux**
M^{me} Berthe Martin 514 852-9297
reins@bellnet.ca
www.agir.qc.ca

**Centre communautaire multiethnique de
Montréal-Nord**
M. Guillaume André 514 329-5044
ccmemn13@yahoo.ca
www.centremultiethnique-mtln.org

Centre d'action bénévole de Montréal-Nord
M^{me} Josée Aubertin 514 328-1114
jaubertin@cabmtl-nord.org
www.cabmtl-nord.org

**Centre de micro-ordinateur de
Montréal-Nord**
M^{me} Rolande Dénomée . . 514 328-4235
info@cmomn.org
www.cmomn.org

**Centre de pédiatrie sociale
de Montréal-Nord**
M^{me} Manon Rioux 514 303-3351

**Centre de la petite enfance de
Montréal-Nord inc.**
M^{me} Claire Kanaan . . 514 328-7788, poste 222
cpem@qc.aira.com
www.cpemn.com

**Centre de recherche et de culture de la
communauté noire du Québec (CRCCNQ)**
M. Anatole Philémon 514 564-4090

Centre de répit communautaire
M. Jean Wilbert Georges . . 438 765-0708
centrederepit@yahoo.ca

Cercle de Fermières de Montréal-Nord
M^{me} Lise Vigneault 514 955-3883

Centre Jean-Paul Lemay
M. Roger Petit-Frère 514 326-6868
pcemai 2006@hotmail.com

**Cercle Reine-Marie, 920 (Filles d'Isabelle)
de l'église Saint-Rémi**
M^{me} Raymonde Daigle 514 327-2197
raydai2013@hotmail.ca

**Centre local de développement de
Montréal-Nord**
M. Jean Touchette . 514 353-7171, poste 305
info@cldmn.qc.ca
cldmn.qc.ca

**CSSS Ahuntsic et Montréal-Nord
programme Jeunes en difficulté**
M^{me} Diane Rose . . 514 384-2000, poste 8450
www.csssamn.ca

CRDITED de Montréal
M. Yves Fortier 514 387-1234
yves.fortier@crditedmtl.ca

Éconord
M^{me} Jacynthe Vermette 514 326-5447
econord@hotmail.com

Entre Parents de Montréal-Nord
M^{me} Isabelle Alexandre 514 329-1233
i.alexandre@entreprenants.org
www.entreprenants.org

Fondation de la Visite
M^{me} Denise Landry 514 329-2800
delavisite@videotron.ca
www.delavisite.org

Fondation des médecins canado-haïtiens
D^r Claude Pothel 450 672-7471
info@fondationmch.com
fondationmch.com

**Groupe d'entraide Alzheimer
de Montréal-Nord**
M^{me} Huguette Péloquin 450-963-6375
moniquehuguette@bell.net

Halte-Femmes de Montréal-Nord
M^{me} Sylvie Charbonneau . . . 514 328-2055
haltefemmes@videotron.ca
www.haltefemmes.org

**Les Chevaliers de Colomb – Conseil 9152
Montréal-Nord**
M. René Campagna 514 323-4309

Les Fourchettes de l'Espoir
M^{me} Brunilda Reyes 514 852-1492
lesfourchettesdelespoir@hotmail.com

Maison de transition de Montréal inc.
M. François Bérard 514 326-8400,
poste 225
maison.saintlaurent@videotron.ca

Montréal-Nord en santé
M^{me} Lucie Nenkui . . . 514 328-4000, poste 5625
mtlnordensante_adjointe@mtlnord.ca
www.montrealnordensante.org

Un itinéraire pour tous
M^{me} Sylvie Laporte
514 328-4000, poste 5579
infouipt@mtlnord.ca

Organismes communautaires – Jeunesse

Café-Jeunesse Multiculturel
M. Williamson Lamarre . . . 514 324-8112,
poste 222
cjm@cafejeunessemulticulturel.org

Centre des jeunes L'Éscale
M^{me} Christine Black 514 328-4180
info@centredesjeuneslescale.com
www.centredesjeuneslescale.com

Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord
M. Jose Osbaldo Jérónimo . 514 321-8054
coupdepoucejeunesse@hotmail.com

Évolu Jeunes 19-30 ans
M. Frantz Jean-Jacques . . . 514 328-4186
evolujeunes1930@hotmail.com

Institut pacifique
M^{me} Shirlane Day 514 598-1522
info@institutpacifique.com
www.institutpacifique.com

Mener Autrement
M. Oscar Elimby 514 881-7216
info@menerautrement.org
www.menerautrement.org

Programme Horizon Jeunesse
M. Pierre Richard Simon . . . 514 328-3250,
poste 19070
phorizonjeunesse@gmail.com
www.horizonjeunesse.com

**Rond-Point jeunesse au travail –
Carrefour jeunesse emploi Bourassa-Sauvé**

M^{me} Bouchra Klaoua 514 327-5555
bklaoua@cjebourassasauve.com
www.cjebourassasauve.com

Organismes culturels

**Artistes en arts visuels du nord de
Montréal (AAVNM)**

M. Sergio Gutiérrez 514 903-9883
aavnm@videotron.ca

Club Lecto Henri-Bourassa

M^{me} Nicole Allie-Lambert . . 514 324-4000,
poste 4144
nicole.allie@videotron.ca

**Société culture et traditions québécoises
de Montréal-Nord**

M. Roger Trépanier 514 327-1121
rtrepa@yahoo.com

**Société d'histoire et de généalogie de
Montréal-Nord**

M. Jean-Paul Guiard 514 326-2325
shgmn@bell.net
www.shgmn.org

Organismes sportifs – Jeunesse

Baseball mineur Montréal-Nord

M^{me} Louise Forget 514 327-6235
lforget@videotron.ca
www.baseballmtlnord.com

Club de basketball de Montréal-Nord

M. Gilles Bolduc 514 472-0223
(Messagerie vocale)
info@cbmn.ca
www.cbmn.ca

Club de gymnastique Gymkhana

M^{me} Véronique Trudeau . . . 514 321-1936
clubgymkhana@bellnet.ca

**Club de judo La voie souple de
Montréal-Nord**

M. Camille Beauvais 514 493-8847
cam.b@videotron.ca
judomtlnd.ca

Club de karaté de Montréal-Nord

M. André Lavoie 514 329-2428
ckmn@videotron.ca
www.karatemontrealnord.ca

**Club de nage synchronisée de
Montréal-Nord Aquana**

M. Marc Butz . . 514 328-4000, poste 4173
aquananagesynchro@gmail.com
www.aquana.ca

**Club de natation et de plongeon
de Montréal-Nord**

M. Martin Panneton 514 328-4000,
poste 4167
equipecnmn@gmail.com
www.natationmontrealnord.ca

**Club de patinage artistique de
Montréal-Nord**

M^{me} Catherine Vella Bucaro 514 808-0725
catherine_vella@videotron.ca

**Club de patinage de vitesse « Les Étoiles
de Montréal-Nord »**

M. Salvatore Cavaliere 514 322-9977
s.cavaliere@sympatico.ca

Club de soccer de Montréal-Nord

M. Tony Lannattone 514 398-0395
soccer.csmn@yahoo.com
www.soccer-montrealnord.com

Hockey mineur Montréal-Nord

M. Stéphane Welsh 514 808-5782
welsh90@hotmail.com
www.hockeymtlnord.com

Ringuette 96 Montréal-Nord

M^{me} Sylvie Horth 514 644-0153
ringuette96mn@hotmail.com
ringuette96mtlnord.com

Temple des arts martiaux Karaté-Shotokan

M. Aristhène Clairméus . . . 514 834-7400
clairmeusaristhene@hotmail.com

Organismes sportifs – Adultes

Club de pétanque Les Boules joyeuses

M. Henri Gagné 514 322-6980
gagnri@hotmail.com

**Club de tir à l'arc Cupidon (région
Bourassa)**

tirlarc.cupidon@gmail.com.

Ligue de baseball senior métropolitain

infos@lbsm.org
www.lbsm.org

Ligue de tennis de Montréal-Nord

(Ligue estivale 16 ans et +)
M. René Boucher 514 258-2419
renetennis010@gmail.com
www.tennismontrealnord.ca

Organismes – Aînés

Âge d'or Sainte-Colette

M^{me} Paulette Richard 514 321-3959

Âge d'or Sainte-Gertrude

M^{me} Lucille Fauteux 514 321-5273
M^{me} Gisèle Provencher 514 328-9234
(voyages)

Âge d'or Saint-Vital

M^{me} Jacqueline Arcand 514 326-4477
jb.arcand@videotron.ca

**AREQ région 06, Île de Montréal,
secteur E, Montréal-Nord**

M^{me} Réjeanne Laneuville . . . 514 328-6829

**Association québécoise de défense
des droits des personnes retraitées et
préretirées (Section de Montréal-Nord)**

M. Ronald St-Jean 514 329-2333
aqdr.mtlnd@videotron.ca
aqdr.org

Carrefour des retraités de Montréal-Nord inc.

M^{me} Suzanne Pelletier 514 326-1223
carrefourdesretraites@hotmail.com

**Centre récréatif des aînés haïtiens
de Montréal-Nord**

M. Monel St-Joy 514 583-1478
crahmn@gmail.com
joymonel@gmail.com

Cercle du 3^e âge de Montréal-Nord inc.

M^{me} Jackie Bissonnette 514 327-1050

Club de l'âge d'or Dijon-Carignan

M. Ottavio Vacca 514 852-4349

Club de l'âge d'or italo-québécois

M^{me} Inès Marostica 514 322-1709

Club de l'âge d'or Le Soleil de Montréal-Nord

M^{me} Angela D'Iglio 514 543-6630

Club de l'âge d'or Parc-Lacordaire

M. Antonio Maucieri 514 321-6787

Club de l'âge d'or Parc-Ottawa

M. Alfonso Fracassi 514 324-2241

**Club de l'âge d'or San Marco
(section féminine)**

M^{me} Elena Adipiero 514 327-8943

**Club de l'âge d'or San Marco II
(section féminine)**

M^{me} Floridea Di Simone 514 321-7304

**Club de l'âge d'or San Marco
(section masculine)**

M. Giuseppe De Felice 514 321-7628

**Club de l'âge d'or Stella Alpina
(section féminine)**

M^{me} Assunta Ciccone 514 327-2175

**Club de l'âge d'or Stella Alpina
(section masculine)**

M. Giovanni D'Ignazio 514 325-9441

Club Énergie Plus Saint-Vincent-Marie

M^{me} Evelyne Turbide 514 322-8343
e.turbide@videotron.ca

**Table de concertation des aînés et aînées
de Montréal-Nord**

M^{me} Marlène Biller-Fernando . . 514 322-4118
M^{me} Josée Aubertin 514 328-1114
mbfernando@sympatico.ca

Un réseau de solidarité pour aînés



(suite de la page 9)

Les services d'échange et d'entraide ainsi que les activités favorisant les saines habitudes de vie se développeront selon les besoins et les champs d'intérêt déterminés par les participants tels, entre autres, les exemples suivants.

Échange de services : préparation d'un repas en échange de l'installation d'une télévision.

Entraide de bon voisinage : accompagnement à l'hôpital ou à l'épicerie.

Activités favorisant les saines habitudes de vie : mise en place d'un jardin collectif ou d'un groupe d'achat.

En plus de traiter le vieillissement de la population de façon intégrée, ce projet du Centre d'action bénévole mobilisera les aînés afin de raviver leur participation autour d'enjeux qu'ils auront eux-mêmes choisis.

Pour plus d'information sur ce projet, nous vous invitons à communiquer avec le Centre d'action bénévole de Montréal-Nord, en téléphonant au 514 328-1114.

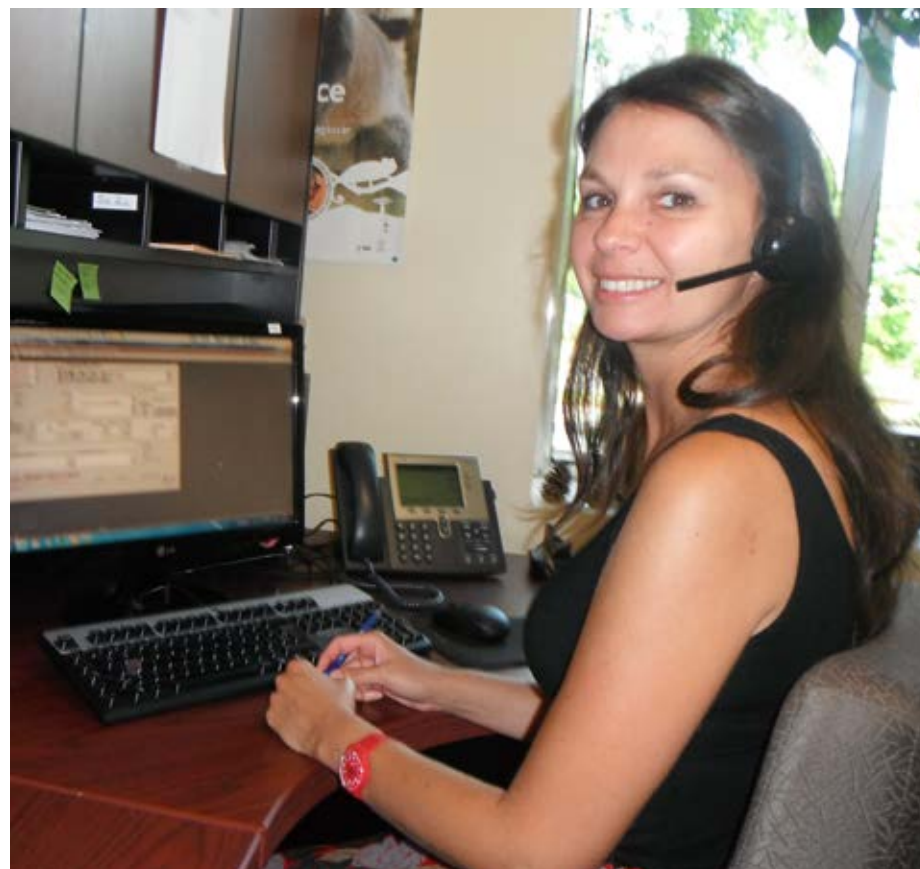
BAM : une équipe à votre service

(suite de la une)

obtenir un bac de recyclage, une médaille pour chien ou chat ou un simple renseignement. La même proportion utilise nos services pour une assermentation. Finalement, 4 % des visites portent sur le paiement d'un permis de construction ou de rénovation ou l'acquisition d'une carte accès Montréal.

Comment fonctionne un bureau Accès Montréal ?

Le bureau Accès Montréal de l'arrondissement accueille les citoyens du lundi au jeudi, de 8 h à 16 h 30, et le vendredi, de 8 h à 13 h. Vous pouvez également composer le 311 et demander « Montréal-Nord ». Toutefois, si vous appelez le soir et les fins de semaine, votre appel sera acheminé au service centralisé de la Ville de Montréal, qui pourra généralement répondre à votre question ou à votre demande grâce à un système d'information centralisé.



Marie-Paule Primeau, agente de communications sociales à Montréal-Nord depuis plus d'un an, prend les appels téléphoniques du 3-1-1.

Les services que vous pouvez obtenir

En téléphonant, vous pouvez obtenir tous les renseignements relatifs aux activités et services offerts par l'arrondissement et formuler une demande de service, comme le ramassage de branches, la livraison d'un bac roulant pour le recyclage ou encore signaler un problème tel un lampadaire défectueux ou un trou à réparer dans la rue.

En vous rendant sur place, vous pouvez également obtenir de l'information ou formuler une demande de service, mais en plus vous pouvez acquitter un constat d'infraction ou un compte de taxes et vous procurer une carte accès Montréal, une médaille pour votre chien ou votre chat ou encore un bac portatif pour le recyclage.

Bref, une équipe à votre service autant par téléphone que sur place à la mairie. Profitez-en !

Nous rejoindre

Bureau Accès Montréal, arrondissement de Montréal-Nord.

- 4243, rue de Charleroi, Montréal-Nord H1H 5R5
- Courriel : montreal-nord@ville.montreal.qc.ca
- Télécopieur : 514 328-4299
- Site Internet : ville.montreal.qc.ca/mtlnord
- Facebook : facebook.com/mtlnord
- YouTube : youtube.ca/arrmtlnord

Notre numéro de téléphone unique : 311

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 20 h 30, le samedi, le dimanche et les jours fériés, de 9 h à 17 h

- Urgence – Police – Incendie 911
- Info-Santé 811
- Service de la sécurité incendie de Montréal – Renseignements 514 280-6884
- Service de police (quand c'est pressant, mais pas urgent) 514 280-2222
- Poste de police 514 280-0139
- Travaux publics (24 h sur 24, 7 jours sur 7) 514 328-4100
- Écoquartier de Montréal-Nord 514 326-5447

Pour joindre directement les 514 328-4000

unités de nos directions aux heures d'ouverture de nos bureaux

- Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social poste 4150
- Activités aquatiques poste 4154
- Bambinerie – Camp de jour poste 4151
- Bibliothèque Belleville poste 4140
- Bibliothèque Charleroi poste 4135
- Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire poste 5626
- Bibliothèque Henri-Bourassa poste 4125
- Culture et Maison culturelle et communautaire poste 5640
- Réservation des plateaux sportifs poste 4267
- Maison Brignon-dit-Lapierre 514 328-4759

Direction de l'aménagement urbain, des services aux entreprises et des relations avec les citoyens 514 328-4000

- Division des permis et inspections poste 4017
- Planification urbaine et soutien aux entreprises et aux promoteurs poste 4017
- Bureau de projets poste 4059

Vos élus 514 328-4000

- GILLES DEGUIRE, maire d'arrondissement poste 4024
- JEAN-MARC GIBEAU, conseiller de la Ville de Montréal poste 5574
- CHANTAL ROSSI, conseillère de la Ville de Montréal poste 5573
- MONICA RICOURT, conseillère d'arrondissement, district de Marie-Clara poste 5575
- SYLVIA LO BIANCO, conseillère d'arrondissement, district d'Ovide-Clermont poste 5576